

SOUS EMBARGO JUSQU'AU LUNDI 11 AVRIL 2005 à 00h01 GMT

Enfoncer la porte

En quoi les prochaines négociations de l'OMC menacent les agriculteurs des pays pauvres

Des millions d'agriculteurs de pays en développement ne peuvent gagner leur vie à cause des importations alimentaires bon marché qui font l'objet de dumping. L'exemple de l'aliment de base le plus important du monde, le riz, montre à quel point ce problème est sérieux. Les pays riches utilisent depuis longtemps le FMI et la Banque mondiale, et des accords commerciaux bilatéraux agressifs, pour ouvrir la porte des marchés des pays pauvres et les inonder de riz bon marché, dont du riz américain fortement subventionné. Aujourd'hui, ils cherchent ensemble à utiliser les règles contraignantes de l'OMC pour enfoncer définitivement la porte. Mais les règles commerciales doivent promouvoir le développement et non pas le saper. Tout nouvel accord au sein de l'OMC doit permettre aux pays pauvres de réguler leurs échanges commerciaux afin de promouvoir la sécurité alimentaire et de meilleures conditions de vie rurales.

Table des matières

Résumé	3
1. Quels sont les enjeux à Kong-Kong ?	8
2. Le riz comme mode de vie	10
Vivre du riz.....	11
Le commerce mondial du riz.....	11
3. Parvenir à des bonnes politiques rizicoles: une décision des pays en développement	14
Le commerce alimentaire: faire face aux dilemmes politiques	18
Conserver le pouvoir de décision	28
4. Les pressions pour supprimer les droits de douane et les aides de l'Etat	30
Les négociations unilatérales: la pression du FMI et de la Banque mondiale	30
Les accords de libre-échange tirent les droits de douane vers le bas.....	34
Diminution du soutien financier à l'agriculture	38
5. Les champions de l'hypocrisie : le dumping de riz américain et ses bénéficiaires au sein de l'agro-business	40
Le dumping de riz américain.....	40
L'agro-business : avocats dévoués de la libéralisation.....	46
6. Prochainement à l'OMC	51
L'agriculture au centre des négociations	51
Accès aux marchés : diminution des droits de douane	53
Défendre une « marge de manoeuvre politique” dans la concurrence à l’exportation et le soutien interne	62
7. Recommandations	64
Annexe 1	68
Glossaire	69
Notes	71

Résumé

‘Les Etats-Unis doivent envisager leur politique agricole sur le plan international en aidant les agriculteurs (qui sont aussi les nôtres) à rester compétitifs et à faire en même temps pression pour un accès sans entrave aux marchés internationaux’ — le Ministère de l’agriculture des Etats-Unis.

‘Si j’avais mon mot à dire, j’empêcherais le riz américain d’entrer dans le pays et je suis sûr que s’il n’avait pas été introduit, nous aurions connu la prospérité et serions sortis de la pauvreté.’ — Al-Hassan Abukari, cultivateur de riz dans le nord du Ghana.

Historiquement, 2005 représente une année cruciale dans les efforts menés pour réduire la pauvreté. Plus de 80% des pauvres de la planète vivent dans des zones rurales et c’est pourquoi, garantir une agriculture au profit des populations défavorisées doit être inscrit à l’ordre du jour international. La réunion ministérielle de l’OMC qui se tiendra à Hong Kong en décembre constituera un moment-clé dans la mise en pratique des promesses faites dans le cadre du Cycle de Développement de Doha.

Malgré leur engagement à mettre le développement au centre des discussions du commerce mondial, les pays riches manipulent les règles commerciales agricoles au détriment des pays pauvres. Les Etats-Unis et l’UE en particulier ont adapté leurs subventions agricoles de telle sorte qu’elles apparaissent conformes aux règles de l’OMC, leur permettant ainsi de poursuivre leur dumping sur des produits comme le riz, le blé, le lait, le sucre et le coton à des prix bien en deçà de leurs coûts de production réels. Dans le même temps, ils poussent âprement les pays en développement à ouvrir davantage leurs marchés en réduisant leurs tarifs douaniers.

Si les pays riches atteignent ces objectifs, cela constituera une aubaine pour l’industrie agroalimentaire mais mettra en péril les moyens de subsistance des producteurs des pays pauvres qui représentent 96% des agriculteurs de la planète. Le riz illustre bien les menaces auxquelles ces agriculteurs sont confrontés.

Le riz, c’est la vie – et un moyen de subsistance

Le riz constitue la nourriture de base pour trois milliards de gens – soit la moitié de la population mondiale. Parmi eux, deux milliards, dont la plupart sont de petits cultivateurs habitant les pays pauvres, dépendent donc de la culture et de la transformation du riz. Aux Etats-Unis, le riz est produit dans de grandes exploitations agricoles employant peu de personnel. Au Sri Lanka notamment, un pays 140 fois plus petit, on compte environ 50 fois plus de cultivateurs de riz.

Dans les pays où le riz représente une denrée vitale pour lutter contre la faim et réduire la pauvreté, les gouvernements utilisent l’agriculture et les politiques commerciales - comme les taxes à l’importation - pour accroître la compétitivité du secteur comme au Vietnam, pour encourager la croissance rurale comme en Indonésie ou pour sauvegarder les moyens de subsistance des petits cultivateurs.

Si l'Etat réduit son soutien de manière prématurée et que les tarifs sont réduits, cela risque d'engendrer un afflux d'importations bon marché. Qu'elles proviennent d'exportateurs de riz compétitifs comme le Vietnam ou la Thaïlande ou qu'elles fassent l'objet de dumping grâce à de lourdes subventions de la part de pays comme les Etats-Unis, ces importations menacent les moyens de subsistance de millions de familles de cultivateurs ainsi que la perspective d'un développement rural.

Les denrées alimentaires bon marché sont bien sûr avantageuses pour les consommateurs pauvres. Mais l'augmentation des importations ne se traduit pas toujours par la baisse des prix au détail. Lorsque quelques grands importateurs contrôlent le marché, comme au Honduras, les bénéficiaires n'ont souvent pas de répercussions sur la population. Au contraire, la situation des agriculteurs comme celle des consommateurs s'aggrave généralement. En outre, comme les consommateurs ruraux gagnent leur vie comme agriculteurs, travailleurs agricoles ou employés d'entreprises non agricoles qui dépendent d'une économie agricole en pleine effervescence, ils peuvent se retrouver en difficulté si les importations viennent à faire chuter les prix des récoltes locales.

Savoir s'il faut libéraliser le commerce agricole, quand et comment, représente un défi complexe pour beaucoup de pays. Les gouvernements doivent considérer l'impact potentiel sur les consommateurs mais également sur la sécurité alimentaire nationale et les recettes fiscales, sur les hommes et les femmes, l'environnement et le commerce sud-sud.

Les gouvernements des pays en développement sont mieux placés que l'OMC, la Banque mondiale et le FMI pour résoudre ces problèmes politiques et doivent, de plus, disposer de la flexibilité suffisante pour adopter des politiques adaptées à la situation de leur propre pays. En même temps, il est nécessaire d'accroître la transparence des gouvernements vis-à-vis du public et de garantir que les personnes démunies bénéficient réellement de ces politiques. Troisièmement, il est indispensable d'investir, alors que l'aide internationale pour le développement agricole a chuté d'un tiers par rapport aux chiffres de 1984 et que l'agriculture a perdu la faveur des pays donateurs.

Oxfam est d'avis que la direction prise par les négociations de l'OMC associées à d'autres sources de pression, encourageant une libéralisation rapide et inconsidérée des échanges commerciaux, limite de plus en plus le pouvoir des pays en développement de décider de leurs propres politiques commerciales et agricoles et peut avoir des conséquences néfastes sur les communautés pauvres.

Pousser les portes: des pressions de toutes part

Depuis longtemps, les pays en développement subissent des pressions de la part des institutions financières internationales (IFI) et des grands exportateurs agroalimentaires pour ouvrir leurs marchés au riz et aux denrées alimentaires de base. Depuis le début des années 1980, le FMI et la Banque mondiale pratiquent, au niveau officiel, des prêts conditionnés à l'application de certaines mesures et des pressions directes, pour obliger les pays en développement à déréglementer et à libéraliser leurs marchés agricoles.

En 1995, le FMI a forcé Haïti à réduire ses tarifs douaniers sur le riz de 35% à 3%, entraînant une augmentation des importations de plus de 150% entre 1994 et 2003. Aujourd'hui, les trois quarts du riz consommés en Haïti viennent des Etats-Unis. Pour Riceland Foods of Arkansas, la plus grande usine de riz au monde, c'est une bonne nouvelle. Les bénéfices de Riceland ont fait un bond de 123 millions de dollars entre 2002 et 2003 grâce, en grande partie, à une augmentation de 50% des exportations, principalement vers Haïti et Cuba. Cependant, cela porta un coup terrible aux cultivateurs haïtiens en particulier dans les zones consacrées à la culture du riz qui enregistrent les taux de malnutrition et de pauvreté les plus élevés.

Au Ghana, les pressions exercées par la Banque mondiale et le FMI afin d'encourager une déréglementation ont causé une hausse des importations de riz. Cela a incité le parlement à approuver en 2003 une majoration des prix. Mais le FMI, poussé par son «*intérêt à poursuivre une politique de libre-échange pour le Ghana*», fit pression sur le gouvernement pour qu'il revienne sur son engagement.

Des accords de libre-échange passés avec de grands exportateurs agroalimentaires comme l'Australie, le Canada et les Etats-Unis ont obligé les pays pauvres à ouvrir leurs marchés aux importations à bas prix. A partir de 2004, l'ALCA (Accord de libre-échange entre les Etats-Unis et l'Amérique centrale, CAFTA en anglais) entre cinq républiques d'Amérique centrale, la République Dominicaine et les Etats-Unis garantira des marchés régionaux pour les exportations des Etats-Unis faisant l'objet de dumping. Avec la chute des droits de douane, les 17.000 producteurs de riz du Nicaragua devront s'attendre à ce que le riz bénéficiant de fortes subventions de la part des Etats-Unis inonde leurs marchés.

Le dumping des pays riches

Les pays riches versent de fortes subventions à leur agriculture: en 2002, le Japon, les Etats-Unis et l'Union européenne ont accordé à eux trois une aide de plus de 16 milliards de dollars rien que pour leurs producteurs de riz. Parmi eux, ce sont surtout les Etats-Unis qui font preuve de la plus grande hypocrisie en la matière. Ils sont le troisième exportateur mondial de riz, bien que le coût de production de riz destiné à l'exportation y soit deux fois plus élevé qu'en Thaïlande ou au Vietnam. Cela ne fut possible que par un financement considérable de la part des gouvernements: en 2003, le gouvernement américain a déboursé 1,3 milliard de dollars pour subventionner le secteur du riz en encourageant les agriculteurs à produire une récolte qui a coûté 1,8 milliard de dollars – la facture à payer s'élevant en réalité à 72% des coûts de production.

Aux Etats-Unis, la culture et le traitement d'une tonne de riz blanc coûtaient en moyenne 415 dollars entre 2000 et 2003. Toutefois ce riz faisait l'objet de dumping au prix de 274 dollars la tonne sur les marchés d'exportation, c'est-à-dire 34 % en dessous de son coût réel. Le véritable bénéficiaire de cette combinaison de subventions faramineuses versées par les Etats-Unis et d'une libéralisation rapide des échanges commerciaux dans les pays en développement est l'industrie agroalimentaire américaine. Il n'est pas surprenant de voir à quel point les industries et les exportateurs de riz du pays investissent dans le lobbying auprès du gouvernement des Etats-Unis afin d'ouvrir de nouveaux marchés d'exportations pour leurs excédents objet de dumping.

Prochainement à l'OMC: les pays riches enfoncent la porte

Les négociations actuelles à l'OMC détermineront dans quelle mesure les pays développés doivent réduire leurs plafonds tarifaires. Sur la base d'une formule de réduction tarifaire proposée et connue sous le nom de formule Harbinson, Oxfam a évalué les implications pour les pays pauvres. Treize pays producteurs de riz dont l'Inde, la Chine, le Nicaragua et l'Égypte se verraient contraints de baisser leurs tarifs actuels sur le riz. Ces treize pays produisent plus de la moitié du riz à l'échelle mondiale et comptent 1,5 milliard de personnes qui dépendent de l'agriculture pour assurer leurs moyens de subsistance. Face aux importations croissantes, il ne leur sera pas permis d'augmenter leur droits de douane sur le riz afin de protéger les agriculteurs et l'économie du secteur rural. De même, beaucoup d'autres pays auraient une faible marge de manœuvre en ce qui concerne leurs politiques tarifaires.

Ces perspectives entraînent des préoccupations similaires pour les denrées alimentaires de base soumises à la même formule:

- Volaille: 18 pays, dont la Côte d'Ivoire, le Honduras et le Maroc, seront confrontés à une réduction tarifaire systématique
- Sucre: 14 pays dont le Kenya, les Philippines et le Congo
- Lait en poudre: 13 pays dont le Ghana, le Honduras et l'Inde
- Graines de soja: 13 pays dont la Turquie, la Chine et la Côte d'Ivoire
- Arachides: 13 pays dont le Costa Rica, la Thaïlande et la Turquie
- Maïs: 7 pays dont l'Inde, le Mexique et le Congo
- Blé: 6 pays dont l'Inde, le Mexique et la Tunisie

Si les pays en développement continuent à perdre le contrôle sur leurs tarifs douaniers, ils pourront être confrontés à une hausse des importations alimentaires. Pour répondre aux dégâts que cela pourrait provoquer sur leur développement rural, ils ont avancé deux propositions pour introduire des mesures de traitement spécial et différencié:

- Une catégorie « produits spéciaux » qui permettrait aux pays en développement de considérer certaines récoltes – celles d'une importance vitale pour les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et le développement rural - comme étant exemptées de réductions tarifaires.
- Une « mesure spéciale de protection » qui permettrait aux pays en développement d'augmenter temporairement leurs tarifs face à une fluctuation des volumes ou des tarifs d'importation.

Dans les négociations actuelles, des pays riches et certains pays en développement exportateurs ont envisagé de limiter le nombre de produits ainsi que la flexibilité accordée dans le cadre de ces propositions. En revanche, un groupe de pays vulnérables aux importations, appelé le G33, a revendiqué le droit des gouvernements de décider eux-mêmes du nombre de produits devant être classés dans la catégorie « produits spéciaux » et

du moment pour faire appel à cette mesure spéciale de protection. Oxfam soutient les revendications du G33.

Recommandations

Les pays en développement doivent être autorisés à réglementer les flux commerciaux pour soutenir l'agriculture afin que la sécurité alimentaire, le développement rural et la croissance à long terme puissent être garantis. Pour cela, une action à différents niveaux est nécessaire:

Négociations de l'OMC. Un nouvel Accord sur l'Agriculture doit prendre en compte les points suivants:

- Une phrase dans le préambule afin de clarifier le fait que « rien dans cet accord ne doit empêcher les pays en développement de promouvoir leurs objectifs de développement, la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance ».
- Une formule de réduction tarifaire permettant aux pays en développement de réduire leurs droits de douane mais sans que cela n'entrave leurs stratégies de développement.
- L'exemption totale de réductions tarifaires sur les récoltes assurant la sécurité alimentaire – de laquelle dépend la population pour vivre – et une mesure spéciale de protection pour les pays en développement.

Il est particulièrement important pour les pays en développement de maintenir une flexibilité appropriée, vu qu'il est fort probable que le dumping sur les exportations se poursuive dans les années à venir, empêchant ainsi toute concurrence loyale sur les marchés agricoles.

Accords économiques régionaux. Les pays développés doivent arrêter de négocier des accords économiques régionaux (AER) avec les pays en développement. Dans leur forme actuelle, ces accords mettent en péril la capacité des pays en développement de poursuivre leurs politiques agricoles de développement car ils les contraignent à ouvrir leurs frontières de manière indiscriminée sans prendre en compte les produits agricoles ayant bénéficié de subventions élevées.

Cohérence politique avec les institutions financières internationales.

Le FMI et la Banque mondiale doivent adopter une nouvelle politique afin qu'ils ne puissent plus utiliser les conditions commerciales ou empêcher les gouvernements d'augmenter les droits de douane appliqués comme éléments de leurs stratégies en matière de développement rural ou de alimentaire.

Politiques nationales. Les gouvernements des pays en développement dont de nombreux agriculteurs vivent dans la pauvreté doivent garantir que les politiques agricoles nationales permettront de promouvoir la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance en milieu rural et d'accroître l'équité entre les hommes et les femmes. Le recours à des mesures de protection doit se faire de manière sélective et doit évoluer au cours du temps lorsque les pays auront atteint un niveau de développement économique suffisant.

1. Quels sont les enjeux à Kong-Kong ?

Au cours de la conférence ministérielle de l'OMC qui aura lieu à Hong Kong en décembre prochain, les négociations entre 148 gouvernements de la planète vont définir les règles du commerce agricole mondial pour les décennies à venir et dessiner les perspectives de millions d'agriculteurs des pays pauvres qui dépendent directement de l'agriculture pour vivre.

Il est urgent que le développement rural se concrétise. Plus de 80 % des pauvres de la planète vivent dans des zones rurales et la promotion de la croissance agricole est un élément essentiel de toute stratégie qui vise à les faire sortir de la pauvreté. L'OMC devrait être au cœur de la mise en place de cette stratégie.

Les besoins sont clairs:

- Des investissements bien plus importants dans l'infrastructure et les marchés ruraux, afin de promouvoir la croissance agricole
- La capacité pour les pays pauvres de réguler le commerce et de promouvoir la sécurité alimentaire et des moyens d'existence ruraux dignes
- La fin du dumping des pays riches qui exportent leurs produits à des prix largement inférieurs à leurs coûts de production
- Un accès amélioré des produits des pays en développement aux marchés des pays riches.

Cependant, les pays riches ont mis cet agenda de développement de côté pour poursuivre un autre qui leur est propre: le maintien de lourdes subventions et de tarifs douaniers élevés pour leurs propres producteurs et le dumping des excédents de production qui en découlent en faisant pression sur les pays en développement pour qu'ils ouvrent leurs marchés, sans le moindre égard par rapport aux coûts en terme de développement.

Ces pays riches, par le biais du FMI, de la Banque mondiale et des négociations d'accords de libre-échange, ont poussé les pays en développement à réduire drastiquement leurs droits de douane sur les importations agricoles. En conséquence, entre 1990 et 2000, les pays en développement ont, en moyenne, réduit leurs taxes sur les importations de produits agricoles de 30 à 18 %.¹ Aujourd'hui, les pays riches cherchent à cadenasser ces marchés plus ouverts par le biais des réglementations contraignantes de l'OMC, tout en continuant à y exercer le «dumping» de leurs propres excédents agricoles.

Oxfam travaille depuis de nombreuses années avec des communautés paysannes qui, à travers l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine, produisent des denrées aussi diverses que le maïs, le sucre, le lait ou la volaille. L'impact de l'ouverture des marchés de ces produits est potentiellement dévastateurs pour ces communautés – et s'inscrit outrageusement dans la lignée de l'hypocrisie des pays riches.

La conférence ministérielle de l'OMC à Cancún s'est soldée par un échec suite au rejet par les pays en développement du plan proposé par l'Union Européenne et les Etats-Unis qui proposait une augmentation des subventions et de l'accès au marché pour les producteurs du Nord, sans contrepartie pour le Sud.

Cette fois, il est important d'éviter qu'un tel scénario se reproduise à Hong Kong. Cela signifie que les pays riches doivent respecter le besoin des pays en développement de réguler leur commerce afin de soutenir leurs agriculteurs.

Si la conférence de Hong Kong échoue, l'OMC risque de perdre toute sa pertinence dans le commerce mondial, et le Cycle de Développement de Doha risque probablement de s'effondrer. Les pays en développement devraient alors affronter les demandes des pays riches dans le cadre d'accords commerciaux bilatéraux et régionaux. Les chances de réduire le dumping à l'exportation seraient alors vouées à l'échec.

Les pays en développement ont beaucoup à perdre. Si Hong Kong échoue, ils manqueraient une occasion importante de négocier l'accès au marché, des règles et des disciplines communes avec les économies émergentes, comme la Chine, l'Inde et le Brésil, qui ont jusqu'à présent refusé de négocier des accords bilatéraux ou régionaux.

2. Le riz comme mode de vie

Au marché de Tamale, dans le nord du Ghana, entre les étals colorés de fruits et de légumes, l'exemple des règles biaisées du commerce mondial du riz est flagrant. Des plateaux de riz local, cultivé dans les villages alentours, sont transportés par les commerçantes. Mais celles-ci doivent lutter pour appâter les clients qui sont attirés par les magasins remplis de grands sacs de riz blanc en provenance des Etats-Unis, de Thaïlande et du Vietnam.

Quinze kilomètres plus loin, dans le village de Zugu, cela fait 30 ans qu'Al-Hassan Abukari cultive du riz sur une parcelle de terre de moins d'un hectare. Sa récolte annuelle de 25 sacs – de 100 kilos chacun – représente 60 % du revenu de sa famille. *'Le maïs et le mil sont notre nourriture de survie,'* explique-t-il, *'mais le riz constitue notre récolte la plus importante car en le vendant, nous pouvons acheter toutes les autres choses dont notre ménage a besoin.'* La vente de neuf sacs de riz lui permet de financer la scolarité de ses fils Yakubu, 18 ans, et Adamu, 10 ans. L'année passée, quand Adamu a été atteint de dysenterie, la vente d'un sac supplémentaire a permis de payer le transport, les frais d'hôpitaux et de médicaments.

Les agriculteurs comme Al-Hassan ont désespérément besoin de plus hauts rendements et de marges bénéficiaires plus grandes pour le riz qu'ils produisent. Cela nécessite un investissement dans l'irrigation, la formation, une amélioration des équipements de battage et de pilage et un marché qui paie un prix valable. Al-Hassan et d'autres villageois ont fondé une coopérative pour commercialiser ensemble leurs récoltes, mais les perspectives ne sont pas bonnes.

La récolte, sur moins d'un hectare de terre, et la vente du riz rapporte chaque année 215 dollars à Al-Hassan. Aux Etats-Unis, les cultivateurs de riz reçoivent du gouvernement l'équivalent de 232 dollars par hectare cultivé.² *'Si j'avais mon mot à dire,'* dit-il, *'j'empêcherais le riz américain d'entrer dans le pays et je suis sûr que s'il n'avait pas été introduit, nous connaîtrions la prospérité et serions sortis de la pauvreté.'* Le riz d'origine asiatique ne fait pas l'objet de subventions de ce style, mais, lorsqu'il est importé à des prix très bas, cela sape également les agriculteurs locaux.

En 2003, en réponse à cette croissance des importations, le gouvernement ghanéen avait l'intention d'augmenter les tarifs douaniers sur le riz de 20 à 25 %. Mais lors de consultations en coulisses, le FMI a bloqué cette augmentation. Aujourd'hui, Al-Hassan craint l'avenir. *'Si le prix du riz importé diminue encore, le marché pour notre riz sera complètement bloqué. Même avec les droits de douane que nous avons actuellement, regardez la situation à laquelle nous sommes*

*confrontés,' dit-il. 'Si nous ne pouvons pas vendre notre riz, il n'y aucun moyen pour que nous puissions acheter les engrais et les autres intrants dont nous avons besoin – nous n'aurons bientôt plus rien à vendre du tout.'*³

Pour quatre millions d'agriculteurs comme Al-Hassan en Afrique, en Asie et en Amérique latine, la culture du riz est le seul espoir de sortir un jour de la pauvreté. Cependant, les importations bon marché anéantissent toutes leurs perspectives d'une vie meilleure.

Vivre du riz

Le riz est vital pour deux milliards de personnes – un tiers de la population mondiale – qui dépendent de sa culture et de sa transformation. Environ 90 % du riz mondial est cultivé dans des pays en développement par des petits agriculteurs, généralement sur des parcelles de terre de moins d'un hectare.⁴ Ils en dépendent pour se nourrir et pour couvrir les frais de santé, de logement et de scolarité de leurs familles.

Pour près de 3 milliards de personnes – la moitié de la population mondiale – le riz est l'aliment de base et la principale source de calories. Depuis des siècles, il constitue le régime alimentaire de base dans la plupart des pays asiatiques et est encore la principale denrée en Chine, en Inde et en Indonésie, trois des pays les plus peuplés de la planète. Au cours des dernières décennies, son importance a crû dans des endroits, spécialement en Amérique latine et en Afrique subsaharienne, où il représente la source de nourriture dont la croissance est la plus rapide.⁵

D'ici 2025, on s'attend à ce que le nombre de personnes dépendant du riz comme principale source de nourriture avoisine les quatre milliards de personnes, dont une écrasante majorité dans des pays en développement.⁶ Dans la vie des pauvres, le riz a donc clairement un rôle central dans la sécurité alimentaire et le développement rural futurs.

Le commerce mondial du riz

Au cours des 40 dernières années, des changements d'ordre politiques et technologiques ont permis une augmentation massive de la production mondiale de riz. L'introduction de variétés à haut rendement – connue sous le nom de Révolution Verte – a débouché sur des rendements allant jusqu'à 85 %, un doublement de la production totale et une chute des prix réels de plus de 50 % entre 1961 et 1990.⁷

En 2004, les cultivateurs ont produit 608 millions de tonnes de riz brut – également connu sous le nom de riz paddy -⁸ soit l'équivalent de presque 400 millions de tonnes de riz blanc moulu.⁹ Plus de 100 pays produisent du riz, dont une grande majorité - 90 % - est asiatique.

Il existe deux principaux types de riz et les consommateurs connaissent la différence. Le riz à grain long et effilé ou *indica* – qui fait l'objet de ce rapport – est cultivé et consommé à travers l'Asie du Sud et de l'Est, l'Afrique et les Amériques, y compris aux Etats-Unis. Il représente 85 % de la production mondiale de riz. L'autre, par contraste, est le riz *japonica* à grain court et arrondi. Il est principalement cultivé et consommé au Japon et en Corée du Sud. A cause de leurs caractéristiques différentes, il y a peu de substitution entre les deux marchés.

Le riz à grain long peut s'avérer crucial pour l'approvisionnement alimentaire du monde en développement, mais une grande part n'est pas commercialisée sur les marchés internationaux. Depuis les années 1960, le marché mondial a doublé en volume mais ne représente encore que 6,5 % de la production mondiale¹⁰, comparé avec près de 12 % pour le maïs et 18 % pour blé à la fin des années 1990.¹¹ Mais pourquoi y-a-t-il un volume si restreint d'échanges internationaux en matière de riz ? De nombreuses familles de cultivateurs, - spécialement en Asie - cultivent principalement le riz pour leur propre consommation, une infime partie atteint donc les marchés locaux et a fortiori, internationaux. De plus, l'importance du riz pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance ruraux amène de nombreux gouvernements à réguler sa commercialisation et à soutenir la production locale, dans l'objectif d'atteindre une quasi-auto-suffisance.

Cinq pays – la Thaïlande, le Vietnam, les Etats-Unis, l'Inde et la Chine – génèrent à eux seuls 80 % des exportations, tous fournissant le marché du grain long. (Voir Tableau 1).

Tableau 1: Les principaux exportateurs de riz, 2003, en équivalent riz usiné

<i>Pays</i>	<i>Exportations de riz, en millions de tonnes</i>	<i>% exportations totales</i>
Thaïlande	8,4	30,5
Vietnam	3,8	13,8
Etats-Unis	3,8	13,7
Inde	3,4	12,4
Chine	2,6	9
Monde	27,5	100

Source: FAOSTAT

Par contraste avec la concentration des exportations dans un nombre restreint de pays producteurs, plus de 90 pays en développement importent du riz, alors que nombreux d'entre eux disposent d'une production domestique. Comme le montre la Partie 3 ci-dessous, dans les pays où le secteur rizicole fournit de l'emploi de manière significative, parvenir au bon équilibre entre importation et production de riz est crucial pour le développement local.

3. Parvenir à des bonnes politiques rizicoles: une décision des pays en développement

Si le riz commercialisé ne représente qu'une petite partie de la production totale, pour de nombreux pays producteurs et importateurs à travers l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine, des changements sur le marché international sont hautement significatifs.

Si les importations permettent de maintenir le riz à des prix abordables pour les consommateurs à faibles revenus pour qui le riz est un produit de base, elles peuvent aussi saper les prix pour les cultivateurs locaux. Cela peut être dû au dumping, à des réductions prématurées des droits de douane, et à des prix sur le marché mondial dépréciés ou volatiles. Il en résulte que l'usage de politique commerciale et l'intervention des Etats visant à atteindre le bon équilibre entre production et importation s'avèrent crucial pour le développement rural.

Pour des pays aussi divers que l'Indonésie ou le Ghana, l'importation de riz est importante car elle répond à une demande de consommation supérieure à la production domestique. Le tableau 2 montre que les pays qui disposent d'importants secteurs rizicoles au niveau domestique peuvent avoir des ratios d'importation très différents.

Tableau 2: production / importation, sélection de pays en développement

En équivalent de riz usiné, en milliers de tonnes en 2002

<i>Pays</i>	<i>Production</i>	<i>Importations nettes</i>	<i>part des importations dans la consommation domestique*</i>
Rép. Dom.	487	1	<1
Pérou	1413	34	2
Sri Lanka	1907	91	5
Indonésie	34403	2005	6
Philippines	8852	1233	12
Nicaragua	189	63	25
Nigéria	2129	1203	36
Ghana	187	330	64
Haïti	69	310	82
Sénégal	119	785	87

Source: FAOSTAT

Par souci de simplicité, l'approvisionnement domestique est présenté ici comme une combinaison de la production et des importations nettes. Ce calcul exclut les changements en devises étrangères qui peuvent être significatives dans un certain nombre de cas.

De nombreux gouvernements de pays en développement interviennent dans leurs secteurs rizières par le biais de politiques commerciales - de régulation des importations et des exportations - et d'aide à la production domestique afin d'atteindre des objectifs de développement plus larges.

Promouvoir la croissance par l'agriculture

L'importance relative de l'agriculture, en termes de croissance économique et d'emploi, diminue au fur et à mesure qu'une économie se développe et diversifie ses secteurs industriels et des services. Mais dans les premières étapes du développement économique, l'activité agricole des petits paysans conduit souvent à la croissance et à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales. Le soutien de l'état est crucial à la réalisation de ces objectifs, comme l'expérience le démontre en Indonésie et ailleurs.

Depuis le début des années 1970, le gouvernement indonésien a adopté une stratégie de développement rural forte en canalisant une partie de ses revenus pétroliers dans la construction et le renforcement de son secteur rizicole. L'objectif était de mettre en place des politiques commerciales et agricoles destinées à réduire la dépendance par rapport aux importations alimentaires et à promouvoir la croissance rurale - et cela a porté ses fruits.

Bulog, l'organisme d'Etat chargé de réglementer le marché des produits de base, a fixé des prix plancher et plafond pour le riz brut et contrôlé soigneusement les importations. Cela permit de garder les approvisionnements à un niveau stable et abordable, tout en mettant les producteurs à l'abri des prix internationaux bas et incertains. Parallèlement, le gouvernement a investi massivement dans l'infrastructure d'irrigation et ses services de conseils agricoles ont fourni aux petits producteurs des semences à haut rendement résistantes aux parasites, des fertilisants et des crédits abordables. A la fin des années 1970, la production a décollé, atteignant la quasi-auto-suffisance au milieu des années 1980.

Il est de notoriété publique que Bulog a dû faire face à des problèmes de corruption, spécialement en ce qui concerne la mauvaise utilisation de l'aide alimentaire ces dernières années. Malgré ces problèmes, cette structure a joué un rôle important en faisant de la croissance du secteur rizicole un élément central de la politique nationale de réduction de la pauvreté. Le succès de ces politiques a amélioré l'approvisionnement alimentaire du pays et augmenté les revenus de millions de ménages ruraux, tout en empêchant une urbanisation incontrôlée. Entre le début des années 1960 et la fin des années 1980, la consommation indonésienne de calories *per capita* a

augmenté de 45 %. Les salaires réels des riziculteurs ont augmenté de plus de 25 % entre 1980 et 1986. Au niveau national, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté national a diminué de moitié entre 1976 et 1993.¹²

L'expérience de l'Indonésie montre qu'un investissement efficace de l'Etat, couplé à des politiques commerciales et agricoles régulatrices, peut conduire à une croissance nationale. Ce rôle crucial du soutien de l'Etat dans la réalisation de l'essor agricole s'est répété à travers l'histoire du développement (voir encadré 1).

Encadré 1: Investir dans la croissance agricole: les leçons de l'Histoire

L'Histoire montre que dans les pays en développement, lorsque l'agriculture croît, l'économie croît encore plus. Les cas de la Malaisie et de l'Inde indiquent que chaque dollar supplémentaire de revenu agricole génère 80 cents pour des entreprises agricoles locales.¹³ Selon des recherches menées au Burkina-Faso, au Niger, au Sénégal et en Zambie, ce même dollar en génère entre un et deux supplémentaires pour le reste de l'économie.¹⁴ L'analyse de la situation des ménages ruraux en Chine a permis de constater que *'l'agriculture est le secteur générateur d'externalités clé de l'économie rurale chinoise'*.¹⁵

Dans des économies désormais développées comme la Corée et Taiwan, l'investissement dans l'agriculture a été la première étape dans la course au développement et la sortie de la pauvreté. Dans les années 1950 – lorsque la Corée était aussi pauvre que le Soudan – ces deux pays asiatiques ont basé leur croissance fulgurante sur une réforme agraire radicale, couplée à un fort investissement rural. Les réformes ont alloué des terres aux paysans et permis de redistribuer aux pauvres les recettes générées par la croissance agricole.

Plus récemment, les succès agricoles de l'Inde et du Malawi montrent à quel point l'Etat peut jouer un rôle prépondérant dans la croissance agricole. Cela a généralement lieu en 3 grandes phases distinctes: la mise en place, le démarrage et la cession (ou transfert).

Dans la phase de mise en place, les conditions de base pour une transformation de l'agriculture de basse intensité et de semi-subsistance sont mises en place. En même temps le gouvernement construit des routes et des systèmes d'irrigation et met en place le type de réforme agraire qui a si bien marché en Asie de l'Est.

Dans la seconde phase, la transformation de l'agriculture doit être amorcée, notamment par des interventions qui diminuent les risques pour les producteurs qui cherchent à investir dans des technologies améliorées et en fournissant l'accès à un crédit saisonnier abordable ou à des semences, engrais et marchés. Au Malawi par exemple, les politiques de croissance les plus efficaces, ont impliqué la distribution et la subvention par le gouvernement de biens comme les engrais et les semences.¹⁶ Sans de telles interventions, les agriculteurs, les fournisseurs et les transformateurs réaliseraient des sous-investissements.

Dans la troisième phase, une fois que l'agriculture productive est en place et fonctionne et que les cultivateurs disposent des motivations et de

l'opportunité d'investir, le secteur privé commencera à trouver profitable de s'impliquer et les interventions de l'Etat pourront se réduire progressivement. A ce stade, les recettes du gouvernement peuvent être dépensées ailleurs, comme dans l'appui à la reconversion des agriculteurs dans des activités à plus haute valeur ajoutée.¹⁷

Malgré l'évidence historique, les pays pauvres désireux de se développer par le biais de ce genre de mesures d'appui à l'agriculture n'ont aucune chance d'y parvenir. Les gouvernements des pays riches et les institutions financières internationales (IFI) ont prescrit un rôle minimal de l'Etat dans les pays en développement, faisant pression pour l'ouverture des frontières au moment précis où l'aide de l'Etat et la régulation commerciale s'avèrent nécessaires à l'essor du pays.

La création d'un secteur d'exportation compétitif

Le riz est un élément central dans la vie des vietnamiens: il est cultivé par deux ménages sur trois et représente 90 pourcent de la production alimentaire du pays. Au cours des 15 dernières années, le riz a joué un rôle prépondérant dans ce que la Banque mondiale a décrit comme 'une des plus grandes histoires à succès du développement économique', le Vietnam s'est hissé au deuxième rang mondial des pays exportateurs, juste après la Thaïlande.

Le gouvernement vietnamien a réalisé ce remarquable exploit grâce à une combinaison prudente de réformes de sa politique agricole et commerciale: reconstruisant sa production domestique en combinant aides de l'Etat et incitations sur le marché interne, et seulement après – lorsque les producteurs furent prêts à rivaliser – en s'ouvrant au commerce extérieur et à la concurrence.

Le gouvernement a entamé ses réformes internes en 1986, en mettant un terme aux quotas de production de riz qui devaient être vendus à des entreprises d'Etat. A la place, les droits d'utilisation de la terre furent redistribués aux ménages de manière à ce que les cultivateurs puissent décider du type de récolte et à qui les vendre. En même temps, le gouvernement a investi dans de l'infrastructure de base, et plus particulièrement dans l'irrigation des champs de paddy, et introduit des semences améliorées. Résultat, la production nationale a augmenté d'environ 4,8 % par an jusqu'en 1986. En 1987, des changements au niveau du marché interne ont aboli le rationnement du riz via des coupons et permis aux commerçants privés d'acheter et de vendre du riz sur le marché domestique.

Ce n'est que plus tard que le gouvernement a retiré ses subventions et la plupart des mécanismes de protection contre les importations. Le secteur privé a été autorisé à commencer à exporter en 1998 aux côtés de l'entreprise étatique, Vinafoods, qui reste encore le principal exportateur. Les quotas d'exportation furent maintenus jusqu'en 2001, pour s'assurer qu'il y ait suffisamment de riz à un prix abordable sur

le marché intérieur, et les importations d'engrais furent libéralisées la même année.

Selon une responsable commerciale officielle du gouvernement vietnamien, interviewée par Oxfam, le séquençage graduel des réformes a été la clé du succès de cette politique, particulièrement en ce qui concerne la réduction de la pauvreté. *'Si le gouvernement avait libéralisé le commerce dès le début, je pense que l'impact en terme de sécurité alimentaire aurait été négatif,'* a-t-elle déclaré. *'La production de riz en 1986 était encore d'échelle réduite, peu qualifiée et peu compétitive, une libéralisation rapide aurait donc eu des conséquences néfastes en terme de pauvreté, de sécurité alimentaire et sur la capacité du gouvernement à maintenir des stocks de réserve en cas d'urgence. La pauvreté ne se serait pas réduite aussi rapidement, surtout parmi les agriculteurs pauvres qui auraient du faire face au choc des prix dû à la libéralisation.'*¹⁸

Protéger les moyens de subsistance en milieu rural

Etant donné que des millions de petits exploitants dépendent du riz comme moyen de subsistance, de nombreux gouvernements – de l'Inde à la Chine et du Pérou à l'Egypte – assurent des prix minima via des constitutions de stocks et en régulant les flux d'importations et d'exportations.

Même dans des pays dont la stratégie est de diversifier et d'éloigner les producteurs de la production de riz, de tels soutiens peuvent être essentiels comme filets de sécurité durant cette transition. En Malaisie, par exemple, la stratégie gouvernementale actuelle vise à éliminer progressivement la production de riz dans les régions improductives, en orientant les cultivateurs vers des récoltes alternatives. En même temps, l'Etat continue à fixer des prix minima pour les producteurs et maintient son monopole sur les importations.¹⁹

Le Vietnam aussi pourrait être un leader dans l'exportation de riz mais, ayant du faire face à des prix bas record sur le marché mondial en 2001, son gouvernement a commencé à encourager ses riziculteurs à se reconvertir dans l'aquaculture et des productions plus rentables. En même temps, le gouvernement a introduit un schéma d'attribution des marchés publics pour le riz brut afin de prévoir un filet de sécurité aux revenus des cultivateurs durant la transition.²⁰

Le commerce alimentaire: faire face aux dilemmes politiques

Définir des politiques agricoles et commerciales entraîne d'inévitables dilemmes pour les gouvernements qui essaient d'allouer leurs

maigres ressources et d'équilibrer des intérêts concurrents. On peut dénombrer sept dilemmes récurrents dans la mise en place de politiques dans le secteur rizicole. Ceux-ci touchent des problématiques plus larges qui entrent dans le cadre du débat sur la politique commerciale agricole:

- le rôle du commerce dans la réalisation de la sécurité alimentaire
- l'équilibre entre les intérêts des consommateurs et des producteurs
- les impacts du commerce sur les femmes et les hommes
- les impacts sociaux et environnementaux de l'agriculture intensive
- les implications sur les recettes du gouvernement et la balance commerciale
- les conséquences sur le commerce Sud-Sud
- la capacité de l'Etat à les mettre en oeuvre concrètement

Commerce et sécurité alimentaire

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), *'la sécurité alimentaire est obtenue lorsque tous les membres d'une société disposent, de façon constante, des conditions physiques et économiques permettant d'avoir accès à une nourriture suffisante, saine et nutritive correspondant à leurs besoins et à leurs préférences alimentaires et leur permettant de mener une vie active et saine.'*²¹ Aujourd'hui, plus de 800 millions de personnes dans le monde souffrent de malnutrition. Ce niveau de privation a à peine changé depuis 1990, malgré l'Objectif de développement du millénaire de réduire ce nombre à 400 millions d'ici 2025. Par conséquent, le besoin d'accroître la sécurité alimentaire est urgent.²²

A un niveau national, le commerce peut aider à garantir l'approvisionnement alimentaire: quand le Bangladesh a subi de fortes inondations en 1998, par exemple, les commerçants privés ont importé 2,4 millions de tonnes de riz qui ont permis de stabiliser les prix domestiques et prévenir une crise alimentaire.²³ Cependant, compter sur les importations ne constitue souvent pas une stratégie sûre ou fiable pour la sécurité alimentaire à long terme des pays pauvres.

Les importations alimentaires brutes des pays en développement ont crû de 115 % entre 1970 et 2001, transformant leurs excédents alimentaires d'un milliard de dollars en un déficit de plus de 11 milliards de dollars.²⁴ Cette augmentation des importations alimentaires a correspondu dans de nombreux cas une combinaison

de libéralisation commerciale et de mesures d'ajustement structurel, dont une réduction de l'aide aux agriculteurs.²⁵

Au cours des trois dernières décennies, la part du coût des importations brutes de produits alimentaires dans le PIB a plus que doublé pour un pays en développement moyen. Parmi les pays les moins avancés (PMA), cette part a presque triplé et dépasse aujourd'hui les 4 % du Produit Intérieur Brut. L'augmentation du coût des importations brutes de produits alimentaires a dépassé la croissance économique globale des pays en développement, ce qui met à forte contribution leurs ressources économiques.²⁶

Pas moins de 43 pays en développement – dont la plupart se trouvent en Afrique subsaharienne, en Amérique latine ou dans les Caraïbes – dépendent d'un seul produit, représentant plus de 20 % des recettes totales des exportations de marchandises.²⁷ La plupart d'entre eux – et spécialement les PMA – luttent pour générer des recettes d'exportation en devises étrangères nécessaires à l'importation de produits alimentaires.

Au début des années 1970, les PMA dépensaient environ 43 % de leurs recettes d'exportation pour acquérir des produits alimentaires importés. Depuis 1990, la part moyenne dépensée par les PMA est passée à 54 %, allant jusqu'à 80 % pour certains d'entre eux.²⁸

Vu la volatilité des prix et la détérioration des termes de l'échange, les recettes d'exportation de ces pays fluctuent de manière significative et une stratégie basée uniquement sur les importations pour répondre aux besoins alimentaires nationaux les laisserait profondément vulnérables à une crise. Selon la FAO, *'Le double facteur coût élevé/imprévisibilité des coûts des importations de produits alimentaires empêche certains PMA d'assurer la sécurité alimentaire au niveau national.'*²⁹

D'autres pays en développement font également face à des pressions sur les devises. Par exemple, les abaissements des tarifs douaniers sur le riz de 1991 et 1999 au Honduras ont conduit à multiplier par 30 les importations de riz américain entre 1989 et 2002, tandis que la production domestique chutait de 50.000 tonnes en 1997 à 7000 tonnes en 2000. Pour le Honduras, le coût de l'importation de cet aliment de base fut très élevé. Il passe d'un million de dollars en 1989 à 32 millions de dollars en 2004, aggravant la balance commerciale de ce pays fortement endetté à la balance des paiements déjà largement déficitaire.³⁰ De manière similaire, le Nigeria, potentiellement autosuffisant au niveau du riz, débourse chaque année 800 millions de dollars de devises pour en importer, principalement de Thaïlande, d'Inde et du Vietnam.³¹

Durant le Cycle de négociations de l'Uruguay de l'OMC le possible impact négatif de la libéralisation du commerce agricole sur les PMA et les pays importateurs nets de produits alimentaires est devenu une préoccupation. Les pays pauvres craignaient que leur dépendance accrue par rapport aux importations alimentaires leur nuise si, par exemple, une hausse des prix devait survenir en cas de diminution des subventions des pays du Nord. Ces problèmes ont été reconnus au niveau politique avec l'adoption à l'OMC des Accords de Marrakech en 2001, qui promettent un appui financier aux pays confrontés à de telles hausses des prix.³² Cependant, un manque de volonté politique au niveau du FMI et de la Banque mondiale – dont le mandat est précisément de répondre à de tels problèmes financiers – a conduit à ne jamais mettre en pratique cette décision.

Tenir compte des consommateurs

Le riz joue un double rôle dans la vie des pauvres de nombreux pays en développement. Il est leur aliment de base par excellence – et doit donc être disponible à bas prix – mais il assure aussi le maintien des conditions de vie de centaines de millions de familles, qui en dépendent pour vendre leurs récoltes à un prix décent. Les intérêts des cultivateurs sans terre oscillent entre les deux: ils profitent à la fois des prix modestes en tant que consommateurs, mais également de la prospérité de l'économie rurale en tant que main d'œuvre.

Une grande partie du débat sur la libéralisation du commerce agricole se concentre sur les nuisances potentielles pour les groupes de producteurs, négligeant de reconnaître que les consommateurs peuvent en retirer des bénéfices si des importations alimentaires accrues peuvent leur fournir de la nourriture moins chère. C'est certainement l'affirmation issue de la théorie commerciale, et dans de nombreux cas elle est valable, car plus d'importations conduit à des prix plus bas, plaçant ainsi les consommateurs parmi les gagnants de la libéralisation du commerce. Mais dans les pays en développement, la relation entre prix à l'importation et prix à la consommation peut être ambiguë, et la distinction entre les consommateurs et les producteurs peut être fortement artificielle.

Quand une poignée de gros importateurs contrôlent le marché, la concurrence domestique est faible. Les consommateurs peuvent donc ne pas voir les bénéfices des importations à faibles coûts. Au Honduras par exemple, les cinq plus gros importateurs contrôlent 60 % du marché. Quand les tarifs douaniers sur le riz ont été abaissés, le prix à l'importation a chuté de 40 % entre 1994 et 2000. Le prix d'achat réel au détail, lui, a en réalité augmenté de 12 % durant cette période. Les bénéfices sur le riz importé meilleur marché furent captés par les

importateurs et les transformateurs, laissant à la fois les agriculteurs et les consommateurs dans une situation encore pire.³³

Dans d'autres secteurs que le riz, une recherche menée par l'Organisation Internationale des Consommateurs (Consumers International) a montré des cas similaires de pratiques anti-concurrentielles. En Equateur, un cartel de raffineurs de sucre n'est pas parvenu à offrir aux consommateurs des prix plus bas après la libéralisation des importations au début des années 1990. Ce fut également le cas en Pologne où les prix des denrées alimentaires ont grimpé de manière dramatique dans les années 1990 malgré l'afflux énorme d'excédents bon marché de l'UE suite à l'ouverture du marché et une chute spectaculaire des prix à la production dans le secteur agricole.³⁴

Ces problèmes démontrent la complexité des choix politiques pour les gouvernements: comment équilibrer les bénéfices potentiels des denrées importées qui sont bon marché pour les consommateurs urbains et la perte de revenus et de moyens de subsistance pour les petits producteurs ruraux, tout en tenant compte des interactions entre les deux groupes. Cet équilibre variera clairement d'un pays à l'autre, selon l'équilibre de la pauvreté rurale et urbaine dans chacun d'entre eux. Il doit donc être établi au cas par cas.

Les impacts du commerce agricole sur le genre

'Le traitement du riz est mon activité la plus importante' nous a raconté Salamatu Fuseini, au nord du Ghana. *'L'argent me sert à nous nourrir mes enfants et moi. Si le prix du riz chutait, ce serait catastrophique pour nous et je ne saurais pas quoi faire. Je n'aurais qu'à rentrer chez moi et me tourner les pouces en regardant mes enfants mourir de faim'* Salamatu, 48 ans, entretient ses sept enfants sur le salaire qu'elle gagne en « ébouillantant » le riz des cultivateurs locaux - cette cuisson à la vapeur permet d'éviter la cassure des grains au moment du moulage - Elle gagne 1,5 dollar par jour de travail.³⁵

Comme la plupart des produits de base, le riz est principalement cultivé et traité par les femmes. En effet, elles sont l'épine dorsale de l'agriculture traditionnelle: deux tiers des travailleuses des pays en développement sont engagées dans des activités agricoles.³⁶ En Afrique subsaharienne et dans les Caraïbes, plus de 80 % des denrées alimentaires de base sont produites par les femmes; en Asie du sud et du sud-est, 60 % du travail agricole et de production alimentaire est effectué par les femmes.³⁷

Bien que ce soit les femmes qui consacrent le plus de temps de travail à la production agricole, elles sont rarement reconnues en tant que cultivatrices. La plupart d'entre elles ont des accès limités à la terre et

au crédit et très peu d'occasions de recevoir une formation. Elles sont de plus souvent limitées par des normes culturelles au niveau des voyages et du commerce. Ces obstacles sont souvent renforcés quand les politiques gouvernementales ne les reconnaissent pas comme des propriétaires terriennes à part entière, n'allouant des crédits qu'aux propriétaires fonciers ou ne donnant des formations de conseillers agricoles qu'à des équipes exclusivement masculines afin de se concentrer sur les besoins des fermiers qui rapportent de l'argent sonnante et trébuchant.

Par conséquent, les femmes ont tendance à être confinées dans la culture de produits de base en n'utilisant que des technologies rudimentaires: par exemple, elles s'occupent davantage de la récolte du riz de pluie que du riz irrigué destiné à l'exportation. Elles fournissent généralement un travail épuisant et non rémunéré dans les exploitations familiales, particulièrement dans l'ensemencement, le sarclage, la moisson et le traitement des récoltes, avec peu de contrôle sur le revenu que leur travail génère. Et quand vient le moment de commercialiser les récoltes, elles sont traditionnellement chargées du petit commerce, de l'achat et de la vente au détail de petits volumes sur les marchés locaux, tandis que les hommes ont tendance à prédominer dans la vente en gros sur les marchés régionaux et internationaux.

Les revenus agricoles des femmes sont fondamentaux pour réduire la pauvreté rurale: les bénéfices des ventes sont destinés à payer les besoins de base de la maison.³⁸ En conséquence, la libéralisation du commerce dans de tels contextes peut avoir des impacts très néfastes. Au Ghana et au Pérou, par exemple, la libéralisation rapide du commerce agricole - due, dans les deux pays, aux programmes d'ajustement structurel imposés par la Banque mondiale dans les années 1980 et 1990 - a engendré une hausse des importations de riz bon marché en provenance de Thaïlande et des Etats-Unis. Ces importations n'ont pas seulement ruiné le marché pour les producteurs, les transformateurs et les commerçants de locaux, mais ont aussi encouragé les consommateurs à acheter ce riz importé au détriment d'autres produits traditionnels - comme l'igname, le maïs et le sorgho au Ghana, la quinoa et la patate au Pérou - qui sont en très grande partie cultivés par des femmes.³⁹ Par contraste, quand la libéralisation crée des occasions d'exporter, ce sont généralement les agriculteurs de grandes exploitations bien équipées qui en profitent tandis que les femmes manquent cruellement de ressources pour y répondre.

L'impact social et environnemental de l'agriculture intensive

La production intensive de riz nuit à l'environnement. En Asie, où les hausses de rendement de la Révolution Verte se sont maintenant stabilisées, les conséquences de la dépendance par rapport aux intrants chimiques sont particulièrement claires. L'usage excessif d'engrais par les cultivateurs réduit la biodiversité dans les champs de riz paddy et pollue les voies d'eau. Les pesticides sont généralement utilisés de manière abusive et de manière impropre, ce qui empoisonne la faune et la flore locales. L'usage intensif de l'eau dans les rizières peut causer une salinisation du sol et réduire sa fertilité. De plus, les champs de riz paddy, sont à l'origine d'un cinquième des émissions de gaz méthane de la planète, ce qui contribue de manière significative au réchauffement planétaire.⁴⁰

Les pressions de la production commerciale encouragent également les cultivateurs à sélectionner prioritairement les semences sur la base de leur rendement, ce qui diminue en fin de compte leur base génétique et mène à la perte de variétés traditionnelles résistantes aux parasites. Au début du XX^e siècle, il existait en Inde plus de 30.000 variétés de riz. Aujourd'hui, sur 75 % des rizières du pays, seules 10 variétés sont encore cultivées. En 2001, sur 250 brevets octroyant des droits de propriété intellectuelle sur le riz, 61 % étaient détenus par 6 entreprises multinationales, qui, ensemble, contrôlaient 70 % du marché mondial des pesticides.⁴¹

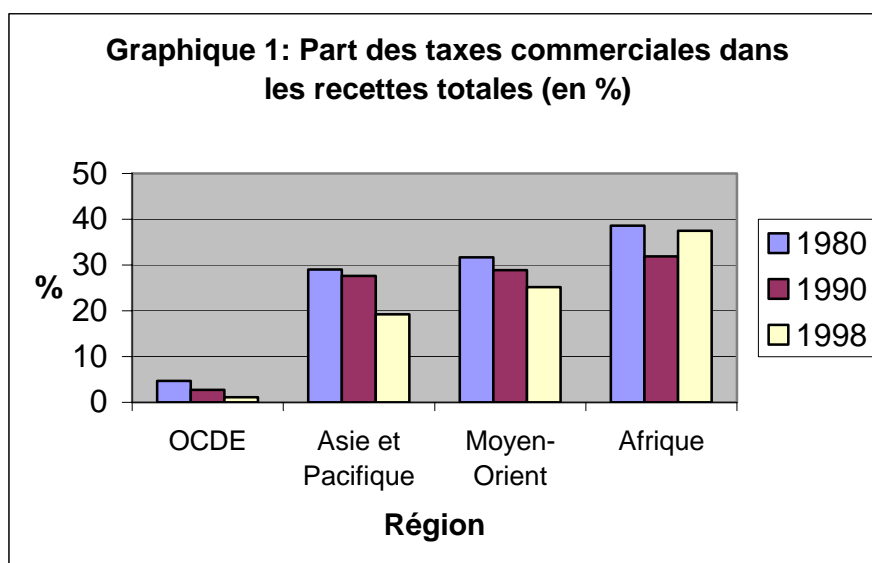
Quand les cultivateurs dépendent des semences achetées, et qu'ils font une utilisation massive de pesticides et de engrais, l'impact social peut être dévastateur. Une étude sur les petits producteurs et les ouvriers agricoles qui cultivent diverses récoltes au Ghana, en Ethiopie, au Sénégal et au Bénin, notamment, a mis à jour un accroissement des migraines, de la toux et des irritations de la peau et des yeux suite à l'utilisation accrue de pesticides.⁴² Face à l'augmentation des dépenses pour des intrants et à une chute des prix des récoltes – due à la concurrence des produits importés ou au pouvoir des acheteurs – les cultivateurs tombent dans le piège de l'endettement. En Asie, en Afrique et en Amérique latine, l'augmentation de variétés de semences nécessitant des intrants chimiques coûteux a coïncidé avec une augmentation du taux de suicides parmi les petits producteurs.⁴³

Les politiques commerciales et agricoles des gouvernements influencent ces impacts sociaux et environnementaux. Des subventions élevées pour les engrais peuvent simplement encourager les cultivateurs à en utiliser des quantités excessives. Promouvoir des variétés de semences certes à haut-rendement mais brevetées et "chimiquement dépendantes" peut contraindre les paysans à s'endetter s'ils doivent faire face à des prix bas pour leurs récoltes.

Promouvoir la culture du riz destiné à l'exportation, au détriment d'autres produits, peut mettre en péril l'approvisionnement en eau potable du pays. Ces implications sociales et environnementales de la production intensive ont un impact direct sur la réduction de la pauvreté et, de là, présentent des défis à tous les gouvernements qui promeuvent une production accrue, qu'elle soit destinée à l'exportation ou au marché domestique.

Les implications sur les recettes des gouvernements

Abaisser ou supprimer les tarifs douaniers peut réduire fortement les recettes des gouvernements. L'importance des taxes commerciales, comme sources de revenu, a baissé dans toutes les régions à l'exception de l'Afrique (voir graphique 1). Dans les pays subsahariens, de telles taxes ont généré plus de 30 % des recettes totales au cours des 10 dernières années.⁴⁴ Les taxes à l'importation restent une source majeure de recettes dans de nombreux pays en développement qui disposent de peu d'options d'imposition alternatives. Pour ces pays, la baisse des tarifs douaniers n'a pas seulement accru les importations mais a aussi diminué fortement les recettes des gouvernements.



Source: 'Changing Customs: Challenges and Strategies for the Reform of Customs Administration'. FMI, 2003

Dans certains cas cependant, l'abaissement des taxes d'importations sur les produits agricoles ou sur d'autres produits, n'est pas synonyme de perte de recettes. Ainsi, le Sénégal et le Ghana ont réussi à remplacer ces pertes par l'introduction de taxes sur la valeur ajoutée, en accroissant l'impôt de base sur le revenu et en augmentant

l'efficacité de la perception des impôts. Mais ces mesures de compensation se basent sur des institutions fortes qui manquent dans beaucoup de pays.⁴⁵ Selon le FMI, les pays à faible revenu n'ont réussi à remplacer qu'un tiers des recettes perdues suite à l'abaissement des taxes à l'importation entre 1975 et 2000, ce qui a eu des implications sérieuses sur leur capacité à garantir aux plus démunis l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'eau et aux services sanitaires.⁴⁶

Les conséquences du commerce Sud-Sud

Lorsqu'ils défendent la libéralisation dans les pays en développement, les négociateurs des pays riches mettent fréquemment en exergue les bénéfices de l'augmentation des échanges commerciaux Sud-Sud. Cela peut ressembler à de l'opportunisme, mais mérite néanmoins un examen minutieux

Un effet du protectionnisme de nombreux pays en développement par rapport à leurs secteurs rizières domestiques est la perte de revenus d'exportation pour des pays comme la Thaïlande et le Vietnam. En 2001, ces deux pays ont exporté respectivement 83 et 61 % de leur riz commercialisé vers d'autres pays en développement.⁴⁷ Pour eux, plus les marchés des pays importateurs sont ouverts, plus leurs secteurs rizières seront dynamiques et plus les revenus de leurs agriculteurs augmenteront.

Les échanges commerciaux entre pays en développement sont en pleine explosion, leur croissance, actuellement de 11 % par an, est deux fois plus rapide que le total des échanges mondiaux. Environ 40 % du commerce des pays en développement se fait avec d'autres pays en développement - 34 % en 1990 - mais dans leur grande majorité, ces échanges ne s'effectuent qu'entre quelques grands pays.⁴⁸

De nouvelles diminutions des droits de douane pourraient accélérer cette croissance commerciale rapide, bien que d'autres facteurs - comme une amélioration des infrastructures intra-régionales et une augmentation de la demande - pourraient avoir un plus grand impact. Dans tous les cas, les bénéfices que la croissance commerciale pourrait apporter doivent être mis en balance avec le besoin des pays de mettre individuellement en pratique des politiques agricoles pour définir leurs perspectives de développement à long terme et créer un avantage comparatif comme ce fut le cas du Vietnam.

En outre, bien que les échanges commerciaux Sud-Sud se poursuivent entre les pays en développement, la redistribution d'opportunités entre les producteurs à l'intérieur de ces pays pourrait accroître la pauvreté au niveau régional. Les agriculteurs et les transformateurs qui peuvent tirer profit des opportunités

d'exportation ont tendance à être de plus grande taille et plus gourmands en capital tandis que ceux qui sont touchés par les importations sont la plupart du temps des petits paysans et des femmes qui manquent de ressources pour se moderniser et rivaliser. Les pays en développement diffèrent également beaucoup au niveau de leurs capacités commerciales: si le commerce est libéralisé entre les producteurs de grandes exploitations de pays en développement plus avancés et les petits producteurs de pays très pauvres, l'incidence générale sur la pauvreté pourrait augmenter.

Les échanges Sud-Sud ont un rôle important et croissant à jouer, et des bénéfices collectifs dus à des réductions tarifaires accrues entre pays en développement peuvent être obtenus, en particulier si des initiatives qui mettent en place des préférences commerciales entre les pays en développement voient le jour, comme ce fut le cas du Système Global de Préférences Commerciales relancé l'année dernière durant la 11^{ème} Conférence de la CNUCED. Mais l'emphase sur les opportunités Sud-Sud ne doit pas détourner l'attention sur la nécessité de mettre fin au dumping et au protectionnisme agricole du Nord, d'autant plus que la bonne santé des marchés des pays industrialisés reste d'une importance cruciale pour les exportations des pays du Sud.

L'intervention de l'Etat: partie du problème ou de la solution ?

L'intervention de l'Etat dans le commerce et l'agriculture peut à la fois engendrer des bénéfices et des dégâts.

Imposer des tarifs douaniers élevés, par exemple, ne crée pas automatiquement un secteur domestique fort, si l'investissement en terme d'infrastructure et l'appui aux producteurs sont absents. Le Nigeria, par exemple, a le potentiel d'être auto-suffisant en matière de riz et de devenir un exportateur dans la région. Actuellement, le gouvernement nigérian applique des taxes sur le riz importé de 100 % afin de protéger ses producteurs. Cependant, un soutien au secteur rizicole inadéquat durant les années 1980 et 1990 a conduit à une production inefficace et un traitement et un pilage de mauvaise qualité, ce qui a poussé les consommateurs à préférer le riz importé. En plus de cela, des volumes importants de riz font l'objet de contrebande depuis le Bénin voisin, ce qui amoindrit l'efficacité des taxes destinées à protéger le marché.

Certains offices de commercialisation ont acquis une réputation d'inefficacité et de corruption. L'objectif de la Food Corporation of India (FCI), par exemple, est de soutenir les petits producteurs et les consommateurs en leur fournissant des prix d'acquisition minimum et en distribuant des rations aux ménages à faibles revenus. Mais certains ont accusé ce système d'acquisition de ne proposer qu'un

prix plafond et pas de prix plancher et d'avoir été détourné par les agriculteurs de grandes exploitations et les transformateurs, au détriment des bénéficiaires initiaux.⁴⁹

Une réaction typique des institutions financières internationales face aux problèmes de gestion commerciale de ce genre est de les démanteler. Cela suppose qu'un marché mieux structuré apparaîtra à la place et assurera une meilleure donne pour les producteurs. Des offices de commercialisation de produits divers, gérés par les producteurs eux-mêmes, comme en Australie ou au Canada par exemple, ont été couronnés de succès et ont permis aux producteurs de renforcer leurs capacités. Cependant, lorsque certains offices publics de commercialisation – comme en Tanzanie, en Côte d'Ivoire et au Sénégal – furent démantelés dans les années 1980, l'environnement institutionnel était trop faible pour inciter des groupes de producteurs ou des acteurs du secteur privé à intervenir et prendre leur place. Par conséquent, la production et les infrastructures rizicoles dans ces pays se sont détériorées de manière significative.

Le cas du Bulog (l'organisme indonésien chargé de réglementer le marché des produits de base) suggère que même là où la corruption existe, les offices publics de commercialisation peuvent encore jouer un rôle non négligeable dans la promotion de l'agriculture paysanne. Il va évidemment de soi qu'un office non corrompu et efficace est encore bien plus à même de fournir des résultats pour les petits agriculteurs. Il en découle que là où les offices publics jouent un rôle positif dans la réduction de la pauvreté, des réformes qui promeuvent la transparence et la responsabilité s'avèrent de bien meilleures options que la dissolution. Créer cette transparence et cette responsabilité passent par l'implication des groupes industriels, des agriculteurs, des transformateurs et des organisations de la société civile dans les débats politiques.

Conserver le pouvoir de décision

En confrontant ces dilemmes politiques, il n'existe pas un éventail unique de politiques agricoles et commerciales qui produira une stratégie de développement couronnée de succès. Chaque pays est différent, et les gouvernements ont besoin d'avoir suffisamment de flexibilité pour pouvoir définir le type d'intervention qui convient le mieux au contexte national. Cette marge de manœuvre politique doit être soutenue par une responsabilité publique accrue afin de garantir que les plus démunis bénéficient réellement de l'intervention de l'Etat.

Les règles du commerce multilatéral et les institutions financières internationales ne doivent donc pas présumer du succès ou non des stratégies de développement des gouvernements en fermant la porte à toutes les options politiques élaborées au niveau national. Pour Dani Rodrik, économiste à Harvard, *'La politique au niveau international doit créer de l'espace pour les efforts de développement nationaux qui sont divergents dans leur philosophie et dans leur contenu. Obliger tous les pays à entrer dans un modèle de développement unique, néo-libéral serait imprudent... même s'il existait des bases sérieuses qui permettraient de croire que le modèle est économiquement avantageux.'*⁵⁰

Comme nous allons le souligner dans la partie suivante, la préoccupation d'Oxfam est que la direction prise par les négociations de l'OMC, poussée par de fortes pressions en faveur de la libéralisation du commerce, restreigne de plus en plus la capacité des pays en développement de réguler leurs flux commerciaux agricoles, ce qui aurait des conséquences désastreuses pour les communautés les plus démunies.

4. Les pressions pour supprimer les droits de douane et les aides de l'Etat

De nombreux pays en développement ont besoin d'investissements dans l'agriculture bien plus conséquents pour pouvoir garantir la sécurité alimentaire et des conditions de vie rurales. Mais les institutions financières internationales (IFI) et les pays riches utilisent les conditionnalités de prêt, les accords commerciaux bilatéraux et les budgets d'aide pour assigner aux Etats un rôle minimal dans le domaine agricole. Ils ont simultanément poussé les pays pauvres à ouvrir leurs frontières aux importations alimentaires, au moment précis où un soutien de l'état et une régulation commerciale plus forte étaient nécessaires pour générer la croissance rurale.

Entre 1990 et 2000, les pays en développement ont en moyenne réduit leurs tarifs douaniers sur les produits agricoles de 30 à 18 %.⁵¹ Sur l'ensemble, les réductions unilatérales – la plupart issues des programmes du FMI et de la Banque mondiale – sont estimées à 66 % du total. Les réductions résultant des engagements dans le cadre de l'OMC représentent 25 %, tandis que la prolifération des accords commerciaux régionaux a généré 10 % supplémentaires.⁵²

Les négociations unilatérales: la pression du FMI et de la Banque mondiale

Depuis le début des années 1980, le FMI et la Banque mondiale ont utilisé les conditionnalités de prêts formelles, leur domination dans la recherche mondiale en matière de développement et de politique économique, et quelques torsions de bras informelles pour persuader les gouvernements des pays en développement de déréguler et libéraliser rapidement leurs marchés agricoles. Cette "thérapie de choc" a été utilisée que les besoins de prêts du pays soient liés au commerce ou non et que les pays riches ouvrent à leur tour leurs marchés ou non (généralement non).

L'idéologie de l'ajustement des institutions financières internationales au cours des années 1980 et 1990 préconisait que seuls les prix en vigueur sur le marché pouvaient déterminer l'avantage comparatif des pays dans différents secteurs, et donc leurs modèles commerciaux. La protection des producteurs vulnérables ou des industries agricoles naissantes était perçue comme préjudiciable à une allocation efficace des ressources ou à la compétitivité à long terme. De plus, cette approche prétendait que la libéralisation unilatérale était dans l'intérêt des pays en développement, même s'ils devaient par la suite faire face à des importations massives de

produits largement subventionnés. Résultat, la libéralisation commerciale et la dérégulation de l'agriculture figuraient en bonne place dans la liste des conditions à remplir pour l'obtention d'un prêt.

Entre 1980 et 1988, les mesures visant à libéraliser le commerce représentaient 16 % de l'ensemble des conditionnalités de prêts de la Banque mondiale, et les réformes agricoles – le secteur productif qui était soumis au plus grand nombre de conditions – représentaient quant à elles 18 %.⁵³ En Afrique subsaharienne, 80 % des prêts comprenaient la réforme des prix agricoles comme composant majeur de leurs conditionnalités.⁵⁴ De manière similaire, un compte-rendu interne du FMI stipulait que la moitié de ses programmes nécessitaient des réductions mesurables des restrictions commerciales comme élément des conditions de prêts.

L'inclusion de diverses conditions dans les accords de prêts à l'ajustement structurel s'est faite de manière intense au cours des années 1980 et 1990. Dans les secteurs commerciaux et agricoles, des dérégulations et libéralisations significatives ont eu lieu à la fin des années 1990, dues à la fois aux pressions résultant des conditionnalités de prêts et au fait que les décideurs politiques dans certains pays en développement sont eux-mêmes devenu de fervents croyants et défenseurs de la libéralisation rapide.

En 1984 déjà, 20 des 28 pays d'Afrique subsaharienne soumis à des mesures d'ajustement structurel ont levé les restrictions de participation au marché et la part de la production commercialisée par leurs agences nationales a chuté à des niveaux insignifiants dans la plupart des cas. Le modèle fut similaire pour les conditions du FMI : près de trois quarts des pays couverts par la revue 1997 avaient des régimes commerciaux restrictifs au début mais quatre ans plus tard, leur nombre était tombé à un cinquième.⁵⁵

L'exemple des pays qui ont plié sous la pression en faveur de la libéralisation n'est pas de bonne augure. Forcés d'entrer en compétition avec des augmentations soudaines des importations, les producteurs de riz ont vu leur moyen d'existence détruits, sans filet de sécurité ni plan de création d'emploi pour les remplacer.

Haïti: un pays ouvert et dévasté

Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère Nord, classé 153^e sur 177 sur l'Indice de Développement humain du PNUD.⁵⁶ Malgré cela, il a fait l'objet d'une des mesures de libéralisation commerciale les plus radicales du FMI. En 1986 déjà, Haïti était classé par le FMI comme un pays au régime commercial extrêmement ouvert.⁵⁷

En 1995, le FMI persuada Haïti de réduire ses taxes à l'importation sur le riz de 35 à 3 %. Les importations augmentèrent de plus de 150

% entre 1992 et 2003. 95 % d'entre elles provenaient des Etats-Unis. En termes réels, les prix du riz brut en Haïti chutèrent de 25 % durant la seconde moitié des années 1990, ce qui s'est traduit par des prix plus bas et plus stables pour les consommateurs urbains. Mais, incapables de concurrencer ces importations, les 50.000 cultivateurs de riz haïtiens – qui avaient produit 135.000 tonnes de riz en 1986 – produisirent 25 % de récolte en moins en 1998. Aujourd'hui, trois plats de riz sur quatre consommés en Haïti proviennent des Etats-Unis.

Dans un pays où plus de la moitié des enfants souffrent de malnutrition, et où plus de 80 % de la population rurale vit en dessous du seuil de pauvreté, les régions rizicoles concentrent aujourd'hui les taux les plus élevés de malnutrition et de pauvreté. Les cultivateurs de riz ont réagi à la baisse des prix en diminuant leurs dépenses de ménage comme l'éducation et la santé, et les femmes ont dû chercher du travail supplémentaire comme saisonnières. Le pays a dangereusement été laissé dépendant des rares devises étrangères disponibles pour se procurer ce qu'il aurait pu produire chez lui. La pauvreté rurale s'est alors rapidement propagée des familles d'agriculteurs directement affectées vers les paysans sans-terre et les petites exploitations agricoles.⁵⁸

Indonésie – de la crise financière à la crise agricole

Lorsque l'Indonésie fut sévèrement frappée par la crise financière internationale en 1997, elle s'est pour la première fois tournée vers le FMI, acceptant une aide d'urgence de 49 milliards de dollars. L'origine de la crise provenait du secteur bancaire et de la politique de taux de change, toutefois le FMI a requis une libéralisation des échanges comme faisant partie des solutions proposées. Autant les biens agricoles que manufacturés furent visés y compris le riz, produit par 40 millions d'agriculteurs, et représentant la culture la plus importante du pays. Les conditions du FMI comprenaient aussi la fin du monopole de l'Agence nationale pour l'alimentation, Bulog, sur les importations et le marché alimentaire et l'abolition des taxes à l'importation sur le riz.

La priorité était bien sûr de proposer de la nourriture à des prix abordables pour des millions de consommateurs urbains confrontés au chômage et à une inflation galopante – mais dans une année de fortes récoltes – il s'ensuivit un appauvrissement des communautés rurales. Les importations de riz ont plus que doublé entre 1996 et 1999 atteignant les 4,7 millions de tonnes. Bulog fut incapable de soutenir les prix planchers promis aux producteurs et lorsque les prix chutèrent, ils furent obligés de vendre leur récolte à des prix très bas. Pour répondre à cette situation, fin 1999, le gouvernement prit des

mesures pour limiter le flux des importations et réintroduisit en 2000 une taxe de 30% sur les importations.

A cause des pressions continues exercées par le FMI en faveur d'une réforme institutionnelle, Bulog devint en 2003 une entreprise appartenant à l'Etat et soumise à profits. Une recherche menée par Oxfam en 2004 dans l'ouest de Java – une région qui compte un grand nombre de familles exploitant de petites cultures de riz – a démontré que par la suite Bulog n'achèterait plus leur riz. Les cultivateurs doivent maintenant vendre leurs récoltes à des intermédiaires à des prix 25 à 40% inférieurs aux prix plancher promis. Agé de 42 ans, avec une femme et quatre enfants, Udin est cultivateur de riz dans la région de Karawang : « *Bulog aurait dû acheter notre riz au prix plancher fixé par le gouvernement, mais il n'en a rien fait* », dit-il. « *Par conséquent, les prix continuent à chuter à cause du diktat des intermédiaires... Les cultivateurs sont impuissants car ils ont besoin d'argent pour assurer leur vie quotidienne* »⁵⁹

Ghana: la pression continue

Au milieu des années 1970, l'industrie du riz du Ghana était florissante, produisant l'ensemble du riz nécessaire à la consommation du pays. Dans le même temps, le riz représentait surtout l'alimentation pour les consommateurs mieux lotis. Depuis, la demande en riz a augmenté rapidement à cause d'un double facteur : une population urbaine grandissante et la recherche par les femmes d'une alimentation nécessitant un temps de préparation moins long.

Une grande partie de cet accroissement de la demande aurait pu être comblé par les producteurs et les usines de traitement locales s'ils avaient pu être soutenus par un investissement important qui leur aurait permis de répondre aux normes de qualité requises par les consommateurs. Au contraire, à cause des conditionnalités imposées par le FMI et la Banque mondiale, cette demande fut satisfaite par un flux d'importations provenant de la Thaïlande, du Vietnam et des Etats-Unis.

En 1983, le FMI et la Banque mondiale accordèrent des prêts au Ghana à condition que le gouvernement procède à des profondes réformes de son secteur agricole, y compris celui du riz, en réduisant les tarifs à l'importation et en supprimant les subventions en faveur des cultivateurs.

L'augmentation inévitable des importations poussa les consommateurs à se détourner du riz local au profit du riz dont la teneur nutritive est pourtant moins élevée que celle du riz brun. La motivation financière des investisseurs visant à moderniser les usines

de traitement nationales et à améliorer la qualité qui peut être obtenue dans le pays d'origine, diminue.

Aujourd'hui, le FMI continue d'exercer des pressions qui ne sont évidemment pas stipulées dans les documents relatifs aux prêts mais continuent d'être pratiquées dans l'ombre et officieusement. Depuis 1999, les importations de riz dans le pays ont fortement grimpé. Dans son budget national de 2003, le parlement du Ghana a approuvé l'augmentation du tarif d'importation qui est passé de 20 à 25%.

L'équipe du FMI au Ghana a toutefois convaincu le gouvernement de revenir sur sa décision, en prétendant que ces mesures « se rapprochaient du protectionnisme ... et n'étaient pas justifiées étant donné les pratiques anodines des partenaires commerciaux [du Ghana] ». Quant aux perspectives des producteurs de riz, « le FMI n'a entrepris aucune analyse concernant ce secteur. La grande inquiétude porte sur la perspective macro-économique en général qui permet cependant de renseigner les politiques sur la consommation et la production – d'où l'intérêt du FMI à poursuivre une politique de libre-échange au Ghana ».⁶⁰ Les groupes de cultivateurs, les syndicats ouvriers et les ONG du pays s'inquiètent grandement de voir le FMI, par l'intermédiaire de ses conseils, rejeter une loi du parlement et demander au gouvernement d'augmenter les prix comme convenu.⁶¹

Aujourd'hui, le FMI et la Banque mondiale affirment qu'ils n'utilisent plus les conditionnalités commerciales. Pourtant l'expérience du Ghana montre qu'ils se servent de leur influence pour empêcher les pays d'augmenter les taxes qu'ils appliquent. Ils n'ont jamais reconnu que leur recette sur la politique commerciale a échoué et sont actuellement en train de saper les négociations à l'OMC des pays en développement en alléguant des réductions excessives de leurs plafonds tarifaires.⁶²

Les accords de libre-échange tirent les droits de douane vers le bas

Un dispositif incroyable de quelques 300 Accords commerciaux régionaux (ACR) contraint les pays du monde à se retrouver dans ce que certains auteurs appellent un « imbroglio réglementaire » et leur nombre augmente encore rapidement.

Les Accords commerciaux bilatéraux et régionaux – en particulier entre des partenaires commerciaux très inégaux – peuvent miner les engagements pris dans le cadre des négociations multilatérales de l'OMC. Les Etats-Unis, l'Australie, le Canada et l'UE en particulier ont mis en place des accords bilatéraux et régionaux avec les partenaires commerciaux des pays en développement pour fixer des

conditions qu'ils ne seront pas en mesure de remplir à l'OMC : elles sont connues sous le nom de conditions « OMC plus ». Parmi celles-ci, la libéralisation du commerce agricole pousse les pays en développement à fixer leurs droits de douane – pour les pays qui ont ratifié l'accord – à des niveaux bien en dessous de ceux qui avaient été fixés à l'OMC.

DR-CAFTA: une menace pour la République Dominicaine et le Nicaragua

En mai 2004, les Etats-Unis et cinq pays d'Amérique centrale – Costa Rica, Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua – ont signé l'Accord de libre-échange Etats-Unis - Amérique centrale (en anglais CAFTA, Central American Free Trade Agreement). Avec l'entrée de la République dominicaine, cet accord a été modifié et renommé DR-CAFTA. L'objectif des pays d'Amérique centrale et de la République dominicaine est d'élargir les bénéfices commerciaux que leur apportent les Etats-Unis suite à l'Initiative du bassin des Caraïbes signée en 1983. Cependant les Etats-Unis ont cherché à obtenir un accès illimité aux marchés d'Amérique centrale en fixant des clauses qui n'avaient pas été déterminées par l'OMC et en travaillant à la mise en place d'une éventuelle zone de libre-échange entre les deux Amériques.

Le point de vue des Etats-Unis sur l'accord prédomina : à défaut de se voir accorder une période d'intégration plus longue, les partenaires commerciaux des pays en développement ne bénéficient pas du traitement spécial et différencié. A la place, l'accord les oblige à ouvrir leurs marchés à l'ensemble des exportations agricoles des Etats-Unis sur une période de 18 à 20 ans. Les seules exceptions sont les pommes de terre et les oignons pour le Costa Rica et le blé pour tous les autres pays, par contre seul le secteur américain du sucre en est exempté.

'« Cet accord est un véritable succès pour l'industrie américaine du riz », a déclaré la Fédération américaine du riz, un des lobbies les plus influents du pays. « Nous avons à présent garanti l'accès au marché pour le riz paddy et le riz usiné ce qui est complètement nouveau par rapport à avant ». ⁶³ L'accord ne fait pas mention d'une éventuelle réforme des subventions et des crédits à l'exportation sur laquelle se fondent la production de riz et les exportations des Etats-Unis – mais la volonté d'ouvrir les marchés des pays partenaires aux exportations est claire comme de l'eau de roche. Leurs droits de douane sur les importations de riz doivent commencer à baisser d'ici 10 ans et atteindre zéro d'ici 18 à 20 ans. Entre-temps, les quotas d'importation à taux zéro doivent être ouverts immédiatement en permettant de faire entrer plus de 350000 tonnes de riz paddy américain durant la première année avec

un accroissement de 2 à 3 % chaque année, accompagné de presque 55000 tonnes de riz usiné américain qui augmentera de 5 % chaque année.

Pour l'Amérique centrale, ce sera une véritable catastrophe : les quotas à l'origine exemptés de droits de douane, équivalent déjà à 40% de la production totale de la région. La seule manière de se prémunir est d'instaurer une mesure de protection, c'est-à-dire des droits de douane provisoires qui pourront être augmentés dans le cas d'un accroissement trop rapide des importations. Cela ne peut être utilisé que dans le cadre de volumes d'importations élevés, mais pas pour des importations à bas prix, et c'est la raison pour laquelle cette mesure n'agit qu'une fois que le mal est déjà fait. En outre, dans 20 ans, lorsque les droits de douane seront éliminés, la mesure de protection disparaîtra elle aussi.

« Le CAFTA détermine si nous devons nous suicider ou si nous devons mourir de mort naturelle », a évoqué Sinforiano Càceres, directeur de la fédération des coopératives agricoles du Nicaragua. Pour les 17000 riziculteurs du Nicaragua – dont dépendent 19000 emplois indirects supplémentaires - cet accord comporte en effet un aspect suicidaire. Les droits de douane du riz paddy et usiné représentant entre 45 et 62 pourcent vont être baissés jusqu'à zéro d'ici 18 ans. Mais la menace est d'ores et déjà présente. Le Département américain de l'agriculture (USDA) prévoit des prix d'importation bas de la part des Etats-Unis entre 2005 et 2007, des prix en dessous de ceux appliqués par le marché nicaraguayen, même en prenant en compte les 45 pourcent des droits de douane existants. Si on ajoute à ça l'affluence immédiate des importations détaxées, le marché du Nicaragua sera dès le début confronté à d'importantes importations en provenance des Etats-Unis.

Pour avoir une chance, les producteurs locaux doivent absolument améliorer leur compétitivité. Mais le Nicaragua – avec deux fois plus de producteurs de riz que les Etats-Unis – est loin de posséder les mêmes ressources lui permettant de soutenir les producteurs. Les dépenses totales du gouvernement pour l'agriculture s'élevaient à 24,5 millions de dollars en 2002, ce qui équivaut tout juste à 2 % des subventions américaines pour le secteur du riz uniquement.⁶⁴

L'Union européenne : création de “partenariats”

Depuis 1975, l'Europe a accordé un accès préférentiel non réciproque à ses marchés à 79 pays africains, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Néanmoins, lorsque l'OMC a jugé en 1995 que ces préférences étaient en contradiction avec les règles du commerce multilatéral, des discussions ont commencé sur d'autres types d'accord. Le résultat de ces discussions sont les Accords de Partenariat Économique (APE),

que l'Union européenne veut mettre en place d'ici à 2008 avec pour objectif *“de réduire la pauvreté en soutenant le développement durable et l'intégration graduelle des pays ACP à l'économie mondiale”*. Un objectif louable en soi, mais qui a très peu de chance d'être le résultat final des propositions actuelles de l'Union européenne.

Selon la proposition, les APE sont des accords réciproques de libre échange entre l'Union européenne, le plus grand marché unique au monde, et des pays ACP, parmi lesquels beaucoup des pays les plus pauvres du monde. Le risque que ces accords portent préjudice aux secteurs agricoles et industriels vacillants des pays ACP est source de grandes inquiétudes.

Au Kenya par exemple, la survie de 70 % de la population dépend de l'agriculture et trois millions de petits producteurs fournissent 75 % de toutes les récoltes. Depuis que les programmes d'ajustement structurel de la Banque mondiale ont entraîné la diminution des soutiens publics aux agriculteurs, la productivité agricole a diminué, augmentant la dépendance face aux importations. Le gouvernement kenyan actuel a l'intention de remédier à certains des dégâts causés par la libéralisation mal organisée du passé, en partie par le biais d'une revitalisation de certains secteurs importants pour la sécurité alimentaire et la survie dans les régions rurales. Cependant, cette perspective pourrait se voir compromise si le pays est forcé d'ouvrir ses marchés aux exportations de l'Union européenne.

Au nom du *“développement durable”*, les APE menacent d'augmenter le dumping européen de produits laitiers, de maïs et de sucre dans des pays comme le Kenya. Et il ne faut évidemment pas oublier le riz.

Les agriculteurs kenyans – y compris 60.000 petits producteurs – cultivent actuellement un tiers du riz consommé à l'échelle nationale. Dans la région de Mwea, au centre du pays, ils gagnent en moyenne 3.500 dollars par an, un revenu décent par rapport aux moyennes nationales. Le travail de réhabilitation des installations d'irrigation du riz mené actuellement par le gouvernement dans l'Ouest du pays pourrait créer des emplois supplémentaires et réduire la dépendance face aux importations de nourriture.

Le riz importé par le Kenya provient d'Asie, mais aussi de l'Union européenne : le riz asiatique et américain est importé sous sa forme brute au Royaume-Uni, où il est usiné et réexporté dans le monde entier. Ces réexportations vers le Kenya ont augmenté depuis 1995, atteignant un pic de 22.000 tonnes en 2000 et s'ajoutant au total des importations de riz du pays. Suite à cela, en 2002, les producteurs de riz kenyans ne recevaient plus qu'environ la moitié du prix qu'ils recevaient en 2000.⁶⁵

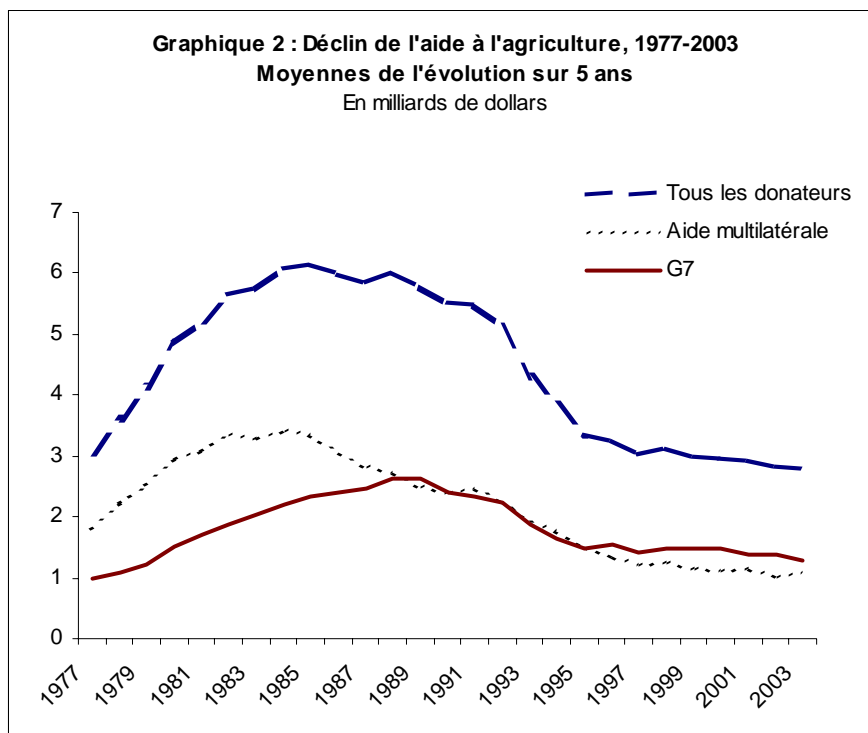
Ces dernières années, le droit de douane appliqué sur le riz était de 35 %. Mais si ce droit de douane était réduit en vertu d'un APE, le marché kenyan serait très probablement confronté à une augmentation des importations de riz issu de l'industrie minotière britannique. Ces importations pourraient également prendre la place du commerce régional du riz, comme les importations actuelles du Kenya en provenance de Tanzanie.

Les APE pourraient permettre à certains pays ACP de maintenir leurs protections pour un nombre encore indéfini de produits spécifiques. Mais des pays comme le Kenya devront faire des choix difficiles quant aux produits à exempter.⁶⁶ Outre la prise en compte d'importantes industries agricoles de transformation, le gouvernement a déjà défini le riz, à côté du sucre, des produits laitiers, des céréales et du bœuf, comme produits sensibles aux importations de l'Union européenne.⁶⁷ Certains de ces secteurs seraient confrontés à la concurrence du marché sans la moindre protection : les producteurs de riz pourraient être du lot.

Diminution du soutien financier à l'agriculture

Le soutien au développement rural n'est plus à la mode. Précisément au moment où les pays en développement ont eu besoin de renforcer leurs marchés ruraux, les donateurs ont diminué leur soutien.

Le budget total de soutien à l'agriculture a diminué de plus de deux tiers entre 1984 et 2002 (voir graphique 2). En pourcentage du total de l'aide fournie, le soutien fourni à l'agriculture est passé de 17 % au début des années 80 à seulement 8 % à la fin des années 90. Selon l'OCDE, *'Le déclin s'explique en partie par les diminutions d'aide au développement international en général, mais les politiques sectorielles des donateurs ont également évolué. Il est plausible que l'exclusion de l'agriculture des programmes de réduction de la pauvreté dans les années 90 explique en partie cette diminution.'* »⁶⁸



Source: Statistiques OCDE-DAC.

Il est urgent d'augmenter l'aide consacrée à l'agriculture, et cette aide doit être dépensée plus efficacement. Le secteur du riz a vu des investissements significatifs dans la recherche sur les semences mais ces recherches ont été menées sans grande implication des cultivateurs, ce qui implique que les semences obtiennent des résultats bien meilleurs lors des tests en laboratoire que dans les champs. En outre, une mauvaise dissémination et un manque de formation empêchent généralement les petits producteurs et les femmes cultivatrices de se procurer ces semences.

Il faut également une plus grande cohérence entre les politiques d'aide et les politiques commerciales. Aucun pays ne devrait être poussé à mener des libéralisations sans assistance financière et technique pour faire face aux contraintes en matière d'offre et créer des filets de sauvetage.

L'impact combiné des pressions du FMI et de la Banque mondiale pour l'ouverture des marchés, des accords de libre échange avec des partenaires bien plus riches et de la diminution énorme de l'aide est parfaitement clair. Il a transformé le secteur agricole de nombreux pays pauvres en un secteur bénéficiant de peu d'investissements mais très vulnérable face aux importations. Cette situation met à mal les perspectives de développement rural.

5. Les champions de l'hypocrisie : le dumping de riz américain et ses bénéficiaires au sein de l'agro-business

On a longtemps invoqué les théories sur le commerce pour pousser les pays en développement vers une libéralisation rapide de leurs marchés. Mais la véritable source des pressions visant à atteindre cet objectif est à la fois moins abstraite et plus égoïste. Les grands acteurs de l'industrie du riz américaine et mondiale pratiquent un énorme travail de lobbying afin d'obtenir une ouverture des marchés des pays en développement, dans le but de s'assurer des marchés d'exportation plus grands et plus lucratifs.

Le dumping de riz américain

La production de riz brut américain a quadruplé ces quarante dernières années, et on prévoit qu'elle atteindra un record de 10,5 millions de tonnes pour la récolte 2004-05.⁶⁹ La production dépasse de loin la consommation américaine – environ 6 millions de tonnes en 2002 – et l'industrie du riz dépend donc de la création de marchés d'exportation sans cesse en expansion.⁷⁰ L'agence américaine USDA formule clairement la stratégie : *“La demande intérieure n'est plus à elle seule capable d'absorber ce que les agriculteurs américains peuvent produire. La demande des citoyens américains bien nourris augmente lentement, proportionnellement à la croissance de la population. Les opportunités de nouveaux marchés à croissance beaucoup plus rapide se trouvent à l'étranger... De ce fait, les États-Unis doivent considérer leur politique agricole dans un cadre international en aidant les agriculteurs à rester compétitifs tous en faisant pression pour obtenir un accès libre aux marchés internationaux.”*⁷¹

Environ 75 % du riz cultivé aux États-Unis est du riz long grain, la même sorte que celui cultivé dans les pays d'Asie du Sud et de l'Est, en Afrique et en Amérique latine. Soutenu par d'énormes subsides, ce riz est déversé via des pratiques de dumping dans beaucoup de ces pays qui cherchent pourtant à promouvoir leurs propres secteurs économiques rentables.

Aux États-Unis, le riz est cultivé dans environ 8.000 fermes, et près de la moitié de la production provient de l'état d'Arkansas. Les 332 plus grandes fermes d'Arkansas – chacune dépassant les 400 hectares – produisent plus que tous les agriculteurs du Ghana, de Guinée, de Guinée-Bissau, du Niger et du Sénégal réunis.⁷²

Les exportations de riz américain ont augmenté de 60 % ces vingt dernières années, atteignant 3,8 millions de tonnes en 2003. Les États-Unis sont aujourd'hui le troisième exportateur de riz au monde, juste derrière le Vietnam. Ils détiennent 14 % du marché mondial, mais les exportations représentent près de la moitié de leur production totale, une proportion bien plus élevée que chez les autres grands exportateurs.⁷³

Être un des principaux exportateurs de riz au monde est un succès assez ironique pour les États-Unis. En 1999-2000 – l'année la plus récente pour laquelle des données comparatives sont disponibles – le coût moyen de production d'une tonne de riz brut s'élevait à 70 dollars en Thaïlande et 79 dollars au Vietnam. Aux États-Unis, ce coût s'élevait à 188 dollars, soit deux fois et demi plus.⁷⁴

En 2003, la culture de 9 millions de tonnes de riz en paille du pays a coûté 1,8 milliards de dollars aux producteurs, mais ceux-ci n'ont reçu que 1,5 milliards de dollars en paiement des minotiers – en d'autres termes un prix de vente de 140 dollars par tonne pour un coût de production de 191 dollars par tonne. Cette situation absurde ne peut durer que grâce aux subventions accordées par le gouvernement au secteur du riz, subventions qui se sont élevées à 1,3 milliards de dollars en 2003.⁷⁵ Sans surprise, la dernière étude de l'USDA, réalisée en 2000, a montré que 57 % des producteurs de riz américains ne seraient pas à même de couvrir leurs coûts sans les énormes subventions qu'ils reçoivent du gouvernement.⁷⁶

Les producteurs de riz américains disposent d'un éventail de subventions destiné à garantir qu'ils reçoivent un paiement moyen de 231,50 dollars par tonne, avec des limites annuelles de paiement. Les paiements liés à deux de ces programmes de subventions – les paiements contra cycliques et les prêts marketing – sont destinés à tempérer les changements de prix sur les marchés internationaux, et donc à encourager les producteurs américains à continuer à produire énormément même si les prix sont en chute libre au niveau international. *“ Sans les prêts marketing, les producteurs américains ne seraient pas compétitifs sur les marchés internationaux ”*, a déclaré Richard Bell, ancien PDG de Riceland Foods, le plus grand minotier du pays.⁷⁷ Les limites annuelles de paiement s'élèvent à 180.000 dollars par producteur mais, grâce à la *“ règle des trois entités ”*, un producteur peut se faire subventionner pour une exploitation et pour une part de 50 % dans deux autres, ce qui fait passer la limite à 360.000 dollars.

Cependant, le filon des subventions est encore plus fructueux grâce au commerce illimité des certificats de matières premières – la source de millions de dollars supplémentaires pour les gros agriculteurs et les coopératives. Les producteurs peuvent mettre leurs récoltes en gage

auprès du gouvernement pour un prêt de 6,50 dollars par 100 livres lorsque les pris mondiaux sont bas, mais ils peuvent ensuite acheter des certificats de matières premières afin de racheter leur riz à un « prix international moyen » calculé par l'USDA, généralement bien en-dessous du taux de prêt original. Ils peuvent ensuite empocher la différence sans que ce montant soit comptabilisé dans leurs limites de paiement. Le résultat peut être énorme. Entre 2001 et 2003, l'USDA a vendu pour 1,4 milliards de dollars de certificats de matières premières à de grands producteurs, qui les ont ensuite remboursés pour seulement 701 millions de dollars, empochant la différence de 711 millions de dollars sans la comptabiliser dans leurs limites de paiement.

Outre le soutien direct aux producteurs de riz, les États-Unis utilisent les garanties de crédit à l'exportation et l'aide alimentaire pour booster les exportations.

Crédits à l'exportation : Il s'agit de garanties de crédit offertes par les banques américaines aux importateurs étrangers de produits américains. Les crédits à l'exportation sont en fait des subventions à l'exportation (pas très bien) déguisés parce qu'ils couvrent le coût des prêts non remboursés, un des plus grands risques auxquels sont confrontés les exportateurs agricoles. Le total des crédits à l'exportation pour le riz a dépassé les 184 millions de dollars en 2003 et 2004.⁷⁸

Aide alimentaire : En 2003, le gouvernement américain a dépensé 52 millions de dollars pour exporter du riz sous la forme d'aide alimentaire, soit 11 % du total des exportations de riz du pays.⁷⁹ Le principal programme d'aide alimentaire est la "Public Law 480", mieux connu sous le nom de "Food for Peace", la paix contre l'aide alimentaire. Parmi les principaux destinataires, on trouve des pays où l'insécurité alimentaire est grande, comme la Corée du Nord, le Mozambique et le Congo, pays pour lesquels de telles livraisons peuvent être vitales. Cependant, d'autres bénéficiaires importants sont également des marchés d'exportation significatifs pour le riz "commercial" américain, entre autres l'Indonésie, les Philippines, l'Ouzbékistan, l'Ukraine et le Nicaragua. Répondant de manière préventive aux questions de citoyens qui pourraient poser des questions sur cet usage de l'argent du contribuable, l'USDA explique : *"Parmi les 50 plus grands consommateurs de produits agricoles américains, 43 – y compris l'Égypte, l'Indonésie, la Corée, Taiwan et la Thaïlande – recevaient auparavant de l'aide alimentaire. En bref, l'aide mène au commerce, ce qui bénéficie directement aux citoyens américains."*⁸⁰

Impact des exportations américaines sur les pays en développement

Entre 2000 et 2003, la production et l'usinage d'une tonne de riz blanc coûtaient en moyenne 415 dollars aux États-Unis⁸¹. Cependant, ce riz était exporté dans le monde entier pour un prix de seulement 274 dollars par tonne, ce qui équivaut à un dumping sur les marchés des pays en voie de développement à un prix 34 % inférieur au coût réel (voir Tableau 3 et Annexe 1). De telles pratiques réduisent les prix tant pour les pays en développement exportateurs que pour les petits producteurs des pays importateurs, outre un renforcement et un allongement de la chute des prix sur les marchés internationaux. La prise en compte de l'aide alimentaire et des crédits à l'exportation augmenterait encore la marge du dumping.

Tableau 3 : Dumping de riz américain dans les pays en développement en 2003

<i>Pays</i>	<i>Milliers de tonnes importées des États-Unis</i>
Cuba	88
Salvador	97
Ghana	111
Guatemala	59
Haïti	340
Honduras	123
Indonésie	73
Côte d'Ivoire	60
Jamaïque	65
Nicaragua	136

Source : USDA, Ministère américain de l'agriculture

Indonésie : les prix pratiqués par les fermiers mis à mal par l'aide alimentaire. L'Indonésie est une des principales destinations du riz exporté par les États-Unis sous la forme d'aide alimentaire, avec 30 % du total en 2002. Wagino, un agriculteur de 42 ans installé au centre de l'île de Java, en ressent l'impact. "L'année dernière, je vendais mon riz à Rp 2,600 (\$0.25) par kilo. Mais cette année, le prix a chuté en raison du déversement d'une masse de riz provenant du programme de sécurité sociale sur le marché local. On dit que ce riz provient des États-Unis," affirme-t-il. Le riz "aide alimentaire" est vendu à des grossistes désignés par les autorités locales. Ces grossistes le revendent ensuite à des commerçants qui le mélangent avec les variétés locales favorites et le vendent au détail à un prix de Rp 1,500 (\$0.15) par kilo. "Cela porte

*préjudice au prix du riz local," ajoute Wagino. "Auparavant, notre ferme nous permettait d'assurer les besoins en nourriture de notre famille et le cycle de récolte suivant. Aujourd'hui, ce n'est plus possible."*⁸²

Guyane : les exportations perdent pied face à la concurrence de l'aide alimentaire américaine. En Guyane, le secteur du riz employait auparavant 150.000 personnes, pour beaucoup au sein des communautés pauvres des régions productrices de riz de la plaine côtière au nord du pays. La viabilité du secteur dépend des exportations, représentant jusqu'à 75 % de la production. Les producteurs de riz guyanais ont récemment été durement frappés par d'importantes inondations, qui ont causé énormément de dégâts à la récolte de cette année. Mais le pays a également été doublement frappé dans ses perspectives commerciales, tout d'abord en perdant des marchés en Europe suite à la réforme des programmes préférentiels ACP de l'Union européenne et ensuite en raison de l'aide alimentaire américaine à la Jamaïque, qui met à mal le marché régional.

Ces 20 dernières années, les exportations de riz américain vers la région des Caraïbes ont triplé, atteignant 263.000 tonnes en 2001.⁸³ Afin d'augmenter sa part de marché, le gouvernement américain a commencé à offrir du riz – mais pas d'autres denrées alimentaires – au gouvernement jamaïcain sous la forme d'aide alimentaire dans le cadre du programme Food for Peace. En contrepartie, le gouvernement jamaïcain a unilatéralement supprimé le tarif externe de 25 % de la CARICOM, permettant ainsi au riz américain d'être importé hors-taxe et mettant sérieusement à mal le marché régional que la Jamaïque représente pour la Guyane.

"Nous sommes frappés par la pauvreté – il n'y a pas de travail, il y a plus de divorces et nous devons retirer nos enfants de l'école parce que nous ne pouvons pas payer de livres," déclare Ishmael Alladin, un producteur de riz. La baisse de prix de la fin des années 90 l'a poussé à s'endetter et il a dû retirer un de ses enfants de l'université en 2001 parce qu'il ne dispose plus de moyens financiers suffisants. *"Nous vivons aujourd'hui d'espoir et d'attente – nous regardons, nous attendons et nous gardons la terre au cas où quelque chose changerait pour nos enfants,"* affirme-t-il.⁸⁴

Ghana : Les promotions américaines affaiblissent le marché national. Le riz américain fait toujours une entrée en fanfare dans le port d'Accra. USA Rice – le plus important groupe de pression de l'industrie du riz – considère le Ghana comme un marché d'exportation important : 111.000 tonnes de riz en 2003. Selon USA Rice, les consommateurs ghanéens *"sont familiers de la bonne qualité du riz américain et ont développé une forte préférence pour le riz en provenance des États-Unis. Cependant, le marché est soumis à une concurrence féroce de*

la part d'autres sortes de riz (asiatique). Afin de maintenir la demande des consommateurs à un niveau élevé, USA Rice a développé une campagne de marketing intégrée."

De mai à juillet 2004, la campagne a littéralement chanté les louanges du riz américain sur cinq radios locales, trois grandes chaînes de télévision et deux journaux nationaux, avec en plus des autocollants pour voiture et des tabliers de cuisine gratuits. Les meuniers et marchands de riz ghanéen sont loin de disposer de telles ressources pour vanter les mérites des produits locaux. Mais si un plus grand nombre de consommateurs ghanéens sont convaincus de passer au riz américain, cela pourrait encore faire diminuer les prix du marché local.

Asakture Abene, 42 ans, cultive du riz depuis dix ans sur un champ d'un demi-hectare dans le Nord du Ghana. Comme d'autres producteurs de riz de son village, elle veut améliorer la qualité de sa récolte et la quantité qu'elle peut récolter sur son terrain. Mais elle n'a pas d'autre choix que de vendre aux rares commerçants qui viennent dans son village et proposent un prix peu élevé à prendre ou à laisser. *"Si les États-Unis accordent des subventions à leurs riches agriculteurs, cela signifie que je m'échine pour rien parce que je ne parviens pas à vendre mon riz,"* affirme-t-elle. *"Je dois cultiver du riz parce que je vis ici. Je n'ai pas d'autre choix – c'est ma nourriture et ma boisson, c'est ma vie."*⁸⁵

Impacts en cascade à partir de l'Asie. Entre 1997 et 1999, le prix du riz sur les marchés internationaux a chuté à son niveau le plus bas de ces 20 dernières années suite à de très bonnes récoltes combinées à une faible demande en Asie en raison de la crise financière.

Si les producteurs de riz du monde entier étaient soumis de la même manière au marché international, les producteurs américains – bien moins compétitifs que d'autres grands exportateurs – auraient probablement absorbé l'ajustement en diminuant leur production et leurs exportations. Cependant, le système américain de subventions, conçu pour intervenir en cas de baisse des prix sur les marchés internationaux, leur a permis de maintenir leur production à un niveau élevé, quels que soient les prix. De ce fait, les États-Unis ont détourné le choc des prix peu élevés vers les marchés internationaux et ont forcé d'autres pays exportateurs à ajuster leurs prix.

La pression est retombée sur la Thaïlande, le Vietnam et l'Inde. Confrontés à une faible demande d'exportation et à de faibles prix sur les marchés internationaux, ils ont accumulé d'énormes stocks pour essayer de maintenir des prix plancher pour leurs producteurs. En 2002, le gouvernement thaïlandais avait entassé 4,2 millions de tonnes de riz ; la Food Corporation of India disposaient de 25 millions de tonnes. En réaction, ces trois pays ont commencé à

subventionner leurs exportations, soit en vendant les stocks publics à des prix très bas soit en offrant des crédits subventionnés aux exportateurs.⁸⁶ Une grande partie de ce riz s'est retrouvée en Afrique australe, poussant encore plus les prix à la baisse pour les producteurs locaux ainsi forcés de porter un double fardeau : le dumping de riz en provenance directe des États-Unis et le dumping de riz asiatique conséquence du premier.

L'agro-business : avocats dévoués de la libéralisation

L'industrie internationale du riz rassemble une puissante constellation de lobbyistes dont l'intérêt commun réside dans l'ouverture des marchés des pays en voie de développement. Ce n'est pas très étonnant étant donné qu'il s'agit des acteurs qui pourraient tirer profit d'un développement du commerce international du riz. En utilisant leurs liens privilégiés avec gouvernements et universitaires, ils dépensent des millions de dollars pour persuader le monde politique et le grand public que la libéralisation du commerce du riz – et la libéralisation du commerce agricole en général – est clairement dans l'intérêt des pays en développement.

Producteurs et meuniers américains

Aux États-Unis, les subventions pour le riz – paiements directs, prêts marketing et paiements contra-cycliques – ne sont payés qu'aux producteurs. C'est la raison pour laquelle trois grandes coopératives de riz - Riceland Foods, Farmers Rice Cooperative et Producers' Rice Mill – sont les plus grands bénéficiaires de toutes les subventions agricoles fédérales, pour le compte de leurs membres. Cependant, les opérations d'usinage du riz attachées à ces coopératives, et autres minoteries comme celles-ci, sont les véritables bénéficiaires de la largesse du gouvernement. Grâce aux subventions agricoles, les minotiers peuvent acheter le riz en paille à des prix bien inférieurs à leur coût de production réel. Grâce au soutien combiné des programmes de crédits à l'exportation et des contrats d'aide alimentaire, ils peuvent vendre à faible prix sur les marchés d'exportation (voir Cadre 2).

Encadré 2 : Riceland Foods moissonne la récolte

Riceland Foods, situé à Stuttgart, Arkansas, a débuté en 1921 comme coopérative destinée à soutenir les agriculteurs locaux confrontés à la chute des prix après la première guerre mondiale. Elle est toujours enregistrée comme coopérative aujourd'hui et compte 9.000 membres dans cinq états, qui produisent principalement du riz, mais aussi du blé et du soja.⁸⁷

Cependant, Riceland dispose aujourd'hui de toutes les caractéristiques d'une grande entreprise de l'agro-business. L'année dernière, elle a vendu plus d'1 million de tonnes de riz blanc – presque trois fois plus que l'ensemble de la production des cinq pays d'Amérique centrale.⁸⁸ La coopérative était reprise dans le classement des 500 plus grandes entreprises dans les années 90. Elle possède la plus grande minoterie au monde et exporte un sac de riz américain sur huit avec des ventes dans 75 pays du monde entier.⁸⁹

Richard Bell, PDG de Riceland pendant 23 ans, est à la retraite depuis l'année dernière, mais il a laissé un fameux héritage. Ancien adjoint du ministre de l'agriculture sous le président Ford et ancien président de la Commodity Credit Corporation, Bell savait comment utiliser le système des subsides pour maximiser les paiements du gouvernement à la coopérative et à ses membres. Année après année, Riceland a été le plus grand bénéficiaire de toutes les subventions agricoles américaines, recevant un total de 490 millions de dollars rien que pour le riz entre 1995 et 2003, avec 437 millions de ce total provenant de paiements illimités pour des certificats de matières premières.⁹⁰

Ces subventions permettent aux agriculteurs membres de Riceland de rester sur les rails. *La plupart des agriculteurs qui vous disent qu'ils font du bénéfice (sans aide du gouvernement) sont des menteurs*” a déclaré en 2000 David Feilke, un membre de la coopérative et ancien membre du comité de direction de Riceland. *“Le riz est un des produits les plus chers”*⁹¹ Depuis 2000, le total des paiements annuels pour le secteur du riz a été en moyenne 50 % plus élevé que durant la période 1995–1999.⁹²

Le marché d'exportation est vital pour la stratégie marketing de Riceland : les exportations représentent plus de 25 % des ventes et elles atteignent l'Afrique, l'Asie, l'Europe, le Proche Orient et le continent américain. Le Mexique est la plus importante destination d'exportation de l'entreprise – soit plus de 700.000 tonnes chaque année – grâce à l'accord de libre-échange de 1992. *“L'ALEAN a été très gentil avec nous”*, déclarait Bell en 2000. Aujourd'hui, le potentiel d'extension des exportations se trouve en Amérique centrale. *Avec 30 millions d'habitants, il y a un grand potentiel dans cette région*”, ajoutait Bell.⁹³ En 2002, Riceland est devenu un actionnaire important d'Agricorp, le plus grand importateur et minotier de riz au Nicaragua.⁹⁴ Et il n'est pas surprenant que la coopérative ait été impliquée dans les négociations récentes sur l'accord de libre échange d'Amérique centrale, le DR-CAFTA.

Riceland mène un travail énorme pour ouvrir les portes de nouveaux marchés. Bell a utilisé ses contacts dans les cénacles politiques pendant de nombreuses années pour faire pression en faveur d'une levée des sanctions contre l'Irak et Cuba. Ses efforts ont finalement payé : Riceland a commencé à exporter vers Cuba en 2000 et, en partie grâce à une rapide augmentation de ses exportations là-bas, le total de ses ventes a augmenté de 123 millions de dollars en 2003.⁹⁵ Et lorsque des autorisations pour des chargements de riz américains vers l'Irak ont commencé à être discutés à la fin 2004, Riceland était en première ligne des négociations.⁹⁶

Les deux principales associations de l'industrie américaine du riz qui poussent pour obtenir de plus grands marchés d'exportations sont la USA Rice Federation et la US Rice Producers' Association.

La USA Rice Federation — connue sous le nom de USA Rice — se concentre sur *“la conduite d'activités visant à influencer les programmes gouvernementaux, le développement et le lancement de programmes visant à augmenter la demande pour le riz américain à l'échelle mondiale... et l'augmentation de la profitabilité pour tous les segments du secteur”*.⁹⁷ Ses membres incluent des producteurs, pratiquement tous les minotiers du pays ainsi que d'autres participants à l'industrie du riz. Le Rice Council est l'organisation de lobbying de Usa Rice et ses priorités sont claires et nettes : une forte diminution immédiate et à terme la suppression des barrières tarifaires des pays en voie de développement pour le riz ; des tarifs équivalents pour le riz en paille et usiné dans ces pays ; des règles plus strictes pour les entreprises étatiques et, pour couronner le tout, le refus de toute diminution des subventions américaines pour le riz sans accès *“significatif et substantiel”* aux marchés internationaux.⁹⁸

La US Rice Producers' Association a été créée en 1997 pour représenter uniquement les intérêts des producteurs de riz, et on trouve aujourd'hui parmi ses membres Cargill, la plus grande entreprise mondiale de l'agro-business. Sa mission est de développer des marchés, particulièrement pour les exportations. Selon Penn Owen, producteur de riz originaire du Mississippi et président de son programme international, l'objectif de l'association est *“de soutenir les exportations de toutes les manières possibles - riz usiné, brun, en paille, ou tout ce que le client demande.”*⁹⁹

Entre 2003 et 2004, ces deux organisations de l'industrie du riz ont reçu 6,8 millions de dollars du gouvernement américain pour promouvoir leur riz sur les marchés d'exportation émergents.¹⁰⁰ Mais leur pouvoir de pression a encore eu plus de succès pour influencer les négociations commerciales américaines, comme l'explique le chapitre suivant.

Les acteurs mondiaux du commerce du riz

Le commerce mondial du riz est dominé par une dizaine d'entreprises. Étant donné que les marges par tonne de riz vendu sont faibles, ces entreprises dépendent de la fourniture rapide de grands volumes, d'où leur objectif d'ouvrir rapidement les marchés internationaux. En utilisant l'imagerie par satellite pour prévoir l'offre au niveau mondial, ils disposent d'un énorme avantage en matière d'information sur les autres pays, sans parler des fermiers, pour chercher le meilleur prix pour leur récolte. Certaines de ces entreprises sont des acteurs majeurs sur le marché mondial des céréales et occupent une position importante dans le processus politique américain.

- **Archer Daniels Midland (ADM)**, basé aux États-Unis, est le deuxième plus grand marchand de céréales au monde, après Cargill, et pèse 16 milliards de dollars. ADM Rice usine et exporte du riz américain, et fait partie des entreprises bénéficiaires des contrats d'aide alimentaire pour des pays comme le Guatemala, l'Afghanistan, le Kirghizstan, l'Éthiopie et le Cameroun.¹⁰¹ John Reed, Jr., Vice-Président de l'entreprise, est membre du Comité technique américain d'avis sur l'agriculture (ATAC) pour les grains, le fourrage et les oléagineux, qui conseille le gouvernement en matière de politiques et de négociations commerciales.
- **Louis Dreyfus**, basé en France, est un des plus grands négociants en grains et en oléagineux au monde, et un des dix plus grands marchands de riz. L'entreprise se procure du riz aux États-Unis et en Asie et l'exporte vers le Proche-Orient, l'Afrique et l'Europe de l'Est. le Vice-Président de l'entreprise, David Lyons, siège également au sein de comité d'avis du gouvernement américain pour les grains, le fourrage et les oléagineux.

Les activités de l'agro-business en coulisses

Ces géants de l'agro-business disposent d'une pléthore de voies pour pousser le gouvernement américain et d'autres gouvernements à agir en fonction de leurs intérêts.

Implication dans les négociations : L'agro-business est au cœur du développement des politiques commerciales américaines, grâce aux Comités d'avis technique sur l'agriculture pour le commerce (ATACs). Selon l'ancien représentant commercial américain Robert Zoellick, les membres de ce comité nommés en 2003 ont été sélectionnés pour *“poursuivre les pressions agressives du gouvernement Bush visant à ouvrir les marchés étrangers aux produits agricoles américains... La coordination avec les représentants de nos agriculteurs continuera à être importante, au vu de l'intensification du tempo des accords commerciaux mondiaux, régionaux et bilatéraux.”*¹⁰²

L'ATAC pour le commerce des grains, du fourrage et des oléagineux laisse la part belle aux grosses pointures de l'industrie du riz : ADM, Louis Dreyfus, USA Rice et la US Rice Producers' Association y sont tous représentés. Dans ses avis sur le DR-CAFTA, cet ATAC exprime clairement sa préférence pour des périodes d'entrée en vigueur beaucoup plus courte pour le libre commerce du riz, affirmant que *“la phase d'entrée en vigueur de 18 ans... est excessive et représenterait un précédent négatif pour de futurs accords de libre échange.”*¹⁰³

Un va-et vient incessant : Aux États-Unis comme dans de nombreux pays, il y a un va-et-vient incessant entre les hautes fonctions de

l'agro-industrie et du gouvernement, comme le montre la carrière de Richard Bell, de Riceland (voir Cadre 2). De même, l'ancien cadre de Cargill Daniel Amstutz a été choisi par le gouvernement américain pour diriger la "reconstruction" du secteur agricole en Irak. En un an, en partie grâce à des réunions entre responsables commerciaux irakiens et représentants de USA Rice et de la US Rice Producers' Association, un contrat a été finalisé pour relancer les exportations de riz vers l'Irak, la destination principale du secteur avant l'embargo commercial de 1989.

Contributions politiques : L'agro-business fait partie des dix plus grands donateurs industriels aux candidats et partis politiques lors des élections américaines, avec un total de 340 millions de dollars de soutien aux campagnes électorales depuis 1990. Le total des contributions du secteur est passé de 21 millions de dollars en 1989-1990 à 43 millions de dollars pour la course à la présidence américaine en 2004. Et on retrouve les acteurs principaux de l'industrie du riz parmi les plus grands donateurs actuels. Pour les élections de 2004, la Farmers' Rice Cooperative et Riceland Foods – deux des plus grands bénéficiaires de subventions agricoles américains – étaient parmi les 20 plus grands donateurs de l'agro-business.¹⁰⁴ De même, ADM faisait partie du top 30 des contributeurs financiers lors des élections américaines de 2002, avec un total de 1,8 millions de dollars.¹⁰⁵

Les pressions de l'intérieur : le lobby des minotiers : Les industries de l'usinage du riz de nombreux pays en développement font pression sur leurs gouvernements pour qu'ils diminuent les tarifs d'importation pour le riz en paille. En 1999 par exemple, les principales entreprises d'importation et d'usinage du riz du Honduras ont utilisé leur pouvoir - en tant qu'uniques acheteurs du riz en paille local - pour forcer le gouvernement à diminuer le tarif douanier pour le riz en paille américain jusqu'à 1 %. *"Les prix ont chuté avec les importations de riz, qui sont arrivées juste au moment de la récolte,"* déclare Eduardo Belítez, un des derniers producteurs de riz du pays. *"Les minotiers affirment que l'achat de riz dans le pays ne leur rapportait pas d'argent, au contraire du riz importé."* En réduisant leurs coûts de production mais en maintenant leurs prix de vente, les minotiers ont simplement augmenté leurs marges. Si l'industrie du riz américaine continue à renforcer ses intérêts dans le secteur de l'usinage en Amérique centrale, c'est l'agro-business américain qui tirera profit de ce commerce aux deux extrémités de la chaîne.¹⁰⁶

6. Prochainement à l'OMC

Pendant 20 ans, les pays riches se sont ouverts les portes des marchés agricoles des pays en voie de développement, créant ainsi de nouveaux marchés d'exportation pour le dumping des excédents de leurs complexes agro-industriels. Aujourd'hui, les pays riches tentent d'utiliser les règles contraignantes de l'OMC pour enfoncer ces portes et s'assurer qu'elles ne se referment jamais. S'ils y parviennent, ils pourraient empêcher de nombreux pays en voie de développement d'utiliser les options de politiques commerciales dont ils ont besoin pour sortir leurs agriculteurs de la pauvreté.

L'agriculture au centre des négociations

L'agriculture est un des principaux sujets de renégociation dans le cadre du Cycle de Doha de négociations commerciales multilatérales. L'Accord sur l'agriculture conclu à l'OMC en 1995 dans le cadre du Cycle de l'Uruguay, a défini les engagements de libéralisation selon trois "piliers". Ces piliers seront également à la base de tout nouvel accord :

- **l'accès au marché**, qui couvre les quotas et les plafonds tarifaires pour les importations
- **le soutien interne**, y compris les subsides et autres programmes qui garantissent ou augmentent les prix à la production et les revenus des agriculteurs
- **la concurrence à l'exportation**, qui couvre les subventions à l'exportation, les crédits, garanties et assurances à l'exportation, l'aide alimentaire, les entreprises étatiques pratiquant l'exportation et les restrictions et taxes à l'exportation.

Chacun de ces trois piliers inclut des clauses pour le "traitement spécial et différencié" des pays en voie de développement, comme l'exemption pour certains engagements, des objectifs de réduction moins élevés et plus de temps pour leur mise en oeuvre. Par exemple, les pays les moins développés sont exemptés de réductions tarifaires.

Malgré la promesse de traitements spéciaux et différenciés, les dynamiques de pouvoirs au sein de l'OMC ont entraîné la mise en place de règles fortement inégales qui favorisent fortement les pays riches et les politiques sur lesquelles ils se basent. Les pays industrialisés ont été autorisés à maintenir des subventions importantes et à utiliser d'autres instruments - comme les sauvegardes spéciales - pour protéger leurs producteurs, mais ces instruments ne sont ni adaptés ni disponibles pour la plupart des pays en voie de développement. Pire encore, les pays riches n'ont pas

respecté leurs engagements de réduire leurs subventions, comme l'ont montré les récents conflits à l'OMC sur les subventions européennes pour le sucre et les subventions américaines pour le coton.

Entre-temps, les traitements spéciaux et différenciés sont devenus une coquille vide étant donné que les pays en voie de développement ont réduit leurs tarifs plus que les pays industrialisés, par le biais d'ajustements structurels et d'accords commerciaux inégaux. Au vu de ces circonstances, il n'est pas surprenant que la part des pays en voie de développement dans les exportations agricoles ait continué à stagner autour de 36 % durant les deux dernières décennies.¹⁰⁷

La montée des blocs de négociation rassemblant des pays en voie de développement

Un développement positif de l'actuel cycle de négociations a été la montée d'une voix plus forte parmi les pays en voie de développement.

Lors de la rencontre ministérielle de Cancun en septembre 2003, la crainte des pays en développement face à une domination permanente des États-Unis et de l'Union européenne sur les pourparlers a entraîné la formation du G20, un groupe de pays en voie de développement mené par le Brésil créé afin de coordonner la pression sur l'Union européenne et les États-Unis dans le but de diminuer leurs subventions nationales et à l'exportation et, de ce fait, de mettre un terme au dumping.¹⁰⁸ Un autre groupe créé à Cancun, le G33, a rassemblé les pays particulièrement inquiets par les perspectives de libéralisation prématurée chez eux.¹⁰⁹

Même si le sommet de Cancun a tourné au vinaigre, le G20 et le G33 ont serré les rangs, ont maintenu la pression et ont sensiblement modifié la carte politique de l'OMC en faveur des intérêts des pays en voie de développement. Les revendications des deux groupes ont été partiellement reprises dans le "July Framework" de 2004, faisant suite au Cycle de Doha et définissant le cadre des futures négociations en préparation de la conférence ministérielle de Hong Kong en décembre 2005.

L'accord reconnaissait que : *"L'agriculture est d'une importance capitale pour le développement économique des pays en développement membres de l'organisation et ceux-ci doivent être capables de mener des politiques agricoles qui soutiennent leurs objectifs de développement, les stratégies de réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la sécurité d'existence."*¹¹⁰

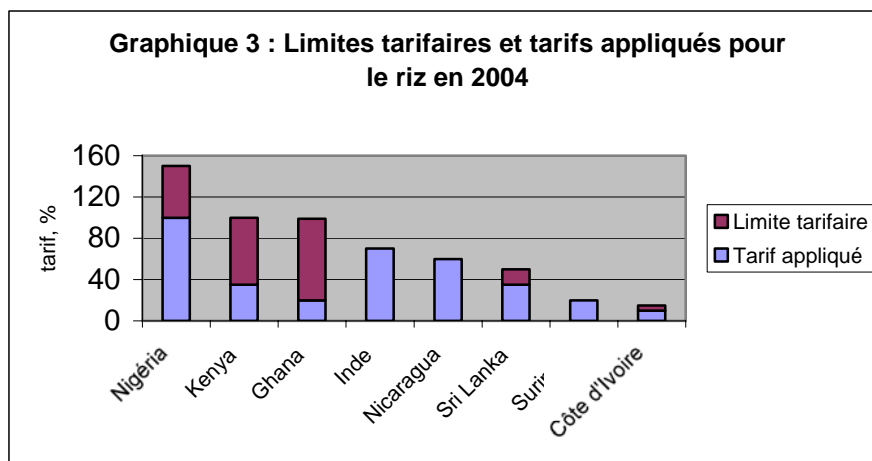
L'enjeu est la manière dont ces éléments seront traduits en options politiques réelles pour les pays en voie de développement.

Accès aux marchés : diminution des droits de douane

Les négociations de l'OMC consacrées à l'accès aux marchés se concentrent sur la diminution des "limites" tarifaires. Il s'agit des plafonds jusqu'auxquels les pays peuvent augmenter leurs droits de douane, ceux effectivement appliqués par les douanes aux frontières.

Dans le cadre de l'Accord sur l'agriculture, les barrières non tarifaires, comme les quotas et les interdictions, devaient être converties en droits de douane. Les limites tarifaires devaient ensuite être réduites – en moyenne et pour toutes les cultures – de 36 % pour les pays industrialisés d'ici à 2000 et de 24 % pour les pays en voie de développement d'ici à 2004. En outre, certains pays ont été poussés à ouvrir des quotas pour importer un minimum de produits à des tarifs très bas. Toutes les importations autres que ces "quotas tarifaires" sont soumis au droit de douane appliqué normalement.

Dans de nombreux pays en voie de développement, les droits de douane appliqués actuellement pour le riz sont fortement inférieurs au plafond autorisé par les limites tarifaires de l'OMC. Mais pour d'autres pays, le tarif en vigueur est déjà proche de la limite, comme le montre le tableau ci-dessous (voir Graphique 3).



Source : MACMAP

Les pays en voie de développement doivent être à même de fixer les droits de douane qu'ils appliquent à un niveau suffisamment élevé pour faire face au dumping et protéger les revenus de leurs petits producteurs. Mais ils ont également besoin d'espace supplémentaire – baptisé "eau" dans le jargon de l'OMC – entre les tarifs qu'ils appliquent et les limites planchers afin de :

- **compenser la volatilité des prix.** Le prix du riz et d'autres matières premières est volatile sur le marché international. Entre 1985 et 2002, le prix moyen du riz sur le marché international était de 260 dollars, mais il a fluctué entre 310 et 185 dollars.¹¹¹ Une chute du coût des importations peut entraîner une hausse soudaine des importations et mettre à mal les prix sur le marché local. En réaction à une telle situation, les pays en voie de développement doivent être à même d'augmenter leurs droits de douane. Selon une analyse menée par la FAO pour 18 produits aliments de base, les limites tarifaires devraient être fixées à environ 40-60 % afin de faire face aux fluctuations de prix du marché international, avec 10 à 15 % supplémentaires pour garantir une protection aux aliments de base.¹¹²
- **préserver les futures options politiques.** Des cultures qui ne sont pas menacées par les importations à l'heure actuelle pourraient avoir besoin de protection tarifaire dans le futur, mais le prix à payer pour augmenter les limites tarifaires est élevé. Avant le Cycle de l'Uruguay, l'Inde avait défini à 0 % ses limites tarifaires pour le riz et d'autres cultures. Mais sous la pression d'une augmentation des importations, le gouvernement a décidé en 1996 de renégocier ces limites à des niveaux entre 50 et 80 pourtant%. Les négociations – menées séparément avec les États-Unis, l'Union européenne et l'Australie, ont duré trois ans et ont nécessité des compensations conséquentes pour les trois contreparties.¹¹³ De la même manière, il a fallu cinq ans à la République dominicaine pour renégocier à la hausse ses limites tarifaires pour le riz et plusieurs autres aliments de base. En compensation, les États-Unis ont exigé des limites tarifaires très basses pour une série d'autres aliments, sans droit de protestation contre une soudaine augmentation des importations de ces produits.¹¹⁴
- **négozier de futurs cycles.** Les pays riches n'ont toujours pas appliqué de diminution significative de leurs énormes subventions agricoles et, au vu du peu de progrès dans les négociations actuelles, il est peu probable qu'ils le fassent dans le cadre du Cycle de Doha. Le dumping continue. En échange de leur suppression lors de prochains cycles, il est probable que les pays riches exigent des diminutions tarifaires supplémentaires de la part des pays en voie de développement. D'où la nécessité pour les pays en voie de développement de conserver de l'espace de négociation pour les droits de douane lors du prochain cycle.

Diminuer les tarifs planchers met les agriculteurs en danger

Le “July Framework” de 2004 restait vague sur le montant exact de la diminution que les pays en développement devraient appliquer à leurs droits de douane, ou s’ils devraient étendre leurs quotas tarifaires. Les principaux exportateurs de produits agricoles ont fait pression pour de fortes diminutions de ces droits, et les États-Unis ont fait clairement savoir qu'ils attendaient *“une amélioration substantielle de l'accès au marché de la part des pays industrialisés comme de la part des pays en voie de développement”*.¹¹⁵ Au contraire, les pays en voie de développement ont plaidé pour des diminutions bien moins importantes étant donné leur besoin de promouvoir leur propre agriculture face au dumping continu de la part des pays riches. Le Cadre de juillet a pour objectif de rapprocher les points de vue des membres en les poussant à négocier *“une formule échelonnée prenant en compte leurs différentes structures tarifaires”*.

Pour mettre en lumière ce que de telles réductions pourraient signifier dans la pratique et pour voir à quels dangers les producteurs de riz sont éventuellement soumis suite aux négociations de l'OMC, Oxfam a mené une analyse en utilisant la formule échelonnée proposée par Stuart Harbinson, l'ancien président du Comité pour l'Agriculture, en mars 2003.¹¹⁶ Une formule plus stricte que celle-ci – promue spécifiquement par les États-Unis et l'Australie – est néanmoins toujours une possibilité bien réelle.

Oxfam a calculé les diminutions minimales des limites tarifaires pour le riz que les pays en développement membres de l'OMC (pas les PMA) devraient appliquer selon la formule de Harbinson, et a comparé celles-ci avec les droits de douane qu'ils ont appliqués récemment. Le résultat montre que si les pays en voie de développement ne sont pas autorisés à exempter certaines cultures clé des réductions de droits de douane préconisées par l'OMC, les gouvernements de 13 pays en développement producteurs de riz – y compris l'Inde, la Chine, le Nicaragua et l'Égypte – seraient automatiquement forcés de diminuer les droits qu'ils appliquent pour le riz, mettant ainsi en danger l'existence de leurs producteurs de riz (voir Tableau 4). Ces 13 pays produisent plus de la moitié du riz au monde et comptent un total d'1,5 milliards d'habitants qui dépendent de l'agriculture pour leur survie.

Tableau 4 : Les secteurs du riz en danger après les diminutions tarifaires selon la formule Harbinson

<i>Pays</i>	<i>Tarif appliqué récemment</i>	<i>Limite tarifaire actuelle</i>	<i>Limite tarifaire après la diminution minimale selon Harbinson</i>	<i>Différence entre tarif appliqué récemment et nouvelle limite tarifaire</i>
Panama	90	90	68	- 22
Inde	70	70	53	-17
Chine	65	65	49	- 16
Nicaragua	6060	48	- 12	
Turquie	45	45	36	- 9
Honduras	45	45	36	- 9
Fiji	40	40	32	- 8
Salvador	40	40	32	-8
Costa Rica	35	35	28	- 7
Surinam	20	20	17	- 3
Egypte	20	20	17	-3
Maroc	140	195	137	-3
Mexique	9	9	8	-1

Source : MACMAP

Tous les tarifs sont donnés pour du riz usiné, sauf pour le Mexique où il s'agit de riz en paille.

Parmi ces pays à risque :

- L'Inde compte environ 80 millions de cultivateurs de riz et d'ouvriers agricoles. Deux tiers des exploitations agricoles du pays font moins d'un hectare, ce qui fait du riz une culture de petits exploitants. Les importations de riz sont actuellement peu élevées, mais le droit appliqué est déjà à son prix plancher. Une diminution des droits pourrait augmenter les importations et potentiellement faire diminuer les prix pour ces agriculteurs.
- La Chine compte plus de 100 millions de cultivateurs de riz, dont la plupart dépendent de leur récolte pour survivre. Le riz est également le principal aliment du pays et occupe donc une place centrale pour la sécurité alimentaire nationale. Si le droit de douane pour le riz était diminué et si le quota tarifaire - actuellement 5 millions de tonnes à un tarif de 1 % - était étendu,

l'augmentation potentielle d'importations à bas prix pourrait mettre en danger l'existence des producteurs de riz du pays.

- Au Sri Lanka 1,8 millions de familles vivent de la culture du riz, la plupart sur des terrains de moins d'un hectare, et 50 pourcent de leurs revenus ménagers proviennent de cette culture.¹¹⁷ La limite actuelle est de 50 % et le tarif appliqué de 35 %. La diminution selon la formule Harbinson ramènerait la limite tarifaire à 40 %, laissant une marge de manœuvre d'à peine 5 % par rapport au tarif appliqué : pas suffisant pour faire face à la volatilité des prix sur le marché international.

D'autres pays mentionnés dans ce rapport – comme le Ghana – n'apparaissent pas dans le tableau parce que les tarifs qu'ils appliquent ont déjà été fixés à des niveaux très bas, souvent sous la pression du FMI ou du lobby local de l'agro-business. Néanmoins, des diminutions de leurs limites tarifaires pour le riz limiteraient tout de même les futures choix politiques de ces pays ainsi que leur marge de négociations lors de futurs cycles de l'OMC.

Outre le riz, des diminutions de droits de douane selon cette formule menaceraient de nombreux pays en voie de développement d'une augmentation des importations d'autres produits agricoles de base. Selon les calculs d'Oxfam pour sept de ces produits, entre 6 et 18 pays en voie de développement membres de l'OMC seraient automatiquement forcés de réduire les droits qu'ils appliquent à chacun de ces produits suite aux réductions de limites tarifaires, comme le montre le Tableau 5.

Tableau 5 : Pays en développement qui seraient forcés de diminuer leurs droits de douane appliqués récemment selon la formule Harbinson

<i>Produit</i>	<i>Nombre de pays</i>	<i>Pays concernés</i>
Volaille	18	Côte d'Ivoire, Honduras, Maroc
Sucre	14	Kenya, Philippines, Congo
Lait en poudre	13	Ghana, Honduras, Inde
Soja	13	Cote d'Ivoire, Chine et Turquie
Arachides	13	Costa Rica, Thaïlande, Turquie
Mais	7	Inde, Mexique, Congo
Blé	6	Inde, Mexique, Tunisie

Source : MACMAP

Inquiétudes quant à l'augmentation des importations

Les pays qui ont accepté en 1995 de transformer tous leurs quotas en droits de douane ont reçu une garantie de sécurité, baptisée sauvegarde spéciale, qui les autorisait à appliquer temporairement des taxes à l'importation en réparation du préjudice subi par les producteurs suite à une hausse soudaine des importations ou une chute des prix sur le marché international. Cependant, sur tous les pays qui ont adopté le système des tarifs, seuls 21 étaient des pays en voie de développement – et entre 1995 et 2004, seuls six d'entre eux ont utilisé la sauvegarde spéciale ; le Costa Rica par exemple a utilisé ce mécanisme pour augmenter pendant trois mois le prix du riz à l'importation en 1999.¹¹⁸ De manière générale, les pays en voie de développement n'ont utilisé la sauvegarde spéciale que dans 5 % des cas pour lesquels ils auraient pu l'utiliser, en grande partie parce que les critères nécessaires pour appliquer ce mécanisme sont trop stricts et encombrants.¹¹⁹

A première vue, certains pays en voie de développement n'ont apparemment pas besoin d'un tel mécanisme : la différence entre leurs limites et les niveaux de tarifs appliqués semble suffisamment grande pour leur permettre d'augmenter leurs tarifs en cas de besoin. Néanmoins, pour les pays dépendant du financement du FMI ou de la Banque mondiale, une telle flexibilité est plus souvent théorique que réelle, comme l'ont constaté les producteurs de riz du Ghana en 2003 lorsque le FMI a bloqué le plan du gouvernement d'augmenter le tarif en vigueur pour le riz (voir Chapitre 4). En outre, l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (la FAO) a découvert que la différence entre les limites tarifaires et les droits appliqués était souvent moins élevée pour les aliments de base, ce qui donne une marge de manœuvre plus réduite pour les cultures récoltées par les agriculteurs les plus pauvres.¹²⁰

Ce manque de flexibilité est important, parce que l'expérience a montré que la libéralisation entraîne souvent une augmentation des importations d'aliments qui peut s'avérer dévastatrice pour les agriculteurs pauvres. Comme la FAO l'a confirmé dans une étude consacrée à 16 pays suite à la mise en oeuvre de l'Accord sur l'Agriculture : *“La plupart des études ont montré une augmentation rapide des importations d'aliments... Alors que la libéralisation du commerce a entraîné une augmentation presque immédiate des importations d'aliments, ces pays n'ont pas été à même d'augmenter leurs exportations. D'énormes contraintes de production les ont empêchés de tirer profit de l'amélioration de l'accès au marché international”*¹²¹

Le suivi effectué par la FAO en 2000-2002 – couvrant 23 pays, a confirmé cette tendance à l'augmentation des importations.¹²² En

Guyane, les importations de nourriture et d'animaux vivants a presque doublé entre 1994 et 1998 et des inquiétudes ont vu le jour quant au remplacement de la production locale par des importations. Les deux secteurs du pays qui apparaissent les plus vulnérables aux augmentations des importations sont la volaille et les produits laitiers. La libéralisation du commerce et les importations bon marché – par exemple de morceaux de poulets en provenance des États-Unis – ont été en partie responsables du déclin de la production locale. Cependant, la FAO a découvert que d'autres secteurs ont également été affectés : *“Des jus de fruits provenant d'aussi loin que la France et la Thaïlande ont remplacé la production locale. Les producteurs et les marchands de pois estiment que l'augmentation des importations ont entraîné un déclin de leur production, développée et répandue dans toute la Guyane dans les années 80. La même remarque s'applique aux choux et aux carottes locales.”*

De même les mesures de libéralisation prises au Sénégal – accompagnées par une dévaluation de 50 % du franc CFA en 1994 – n'ont pas amélioré la compétitivité du secteur agricole. Les importations de tomates pelées ont été 15 fois plus élevées pendant les années 90, accaparant des marchés auparavant aux mains des producteurs de tomates locaux. Selon la FAO, *“La libéralisation des importations de tomates pelées d'après 1994 est considérée comme responsable de l'augmentation énorme des importations et de leur impact négatif sur la production.”*

Dans le secteur de la volaille au Sénégal également, des recherches menées par Oxfam ont montré que les importations de volaille surgelée et prédécoupée ont explosé, dans ce cas en grande partie en provenance de l'Union européenne. En deux ans, entre 2001 et 2003, les importations ont triplé et la production locale a diminué de 24 pourcent. Maïmouna Sow, un producteur de volaille de Mbao, au Sénégal, en a vu l'impact. *“Mes problèmes ont débuté en 1999 avec les maladies aviaires qui ont décimé ma production. Mais ensuite, les problèmes ont continué avec les importations de cuisses de poulet surgelées. On les voyait partout, sur tous les marchés,”* affirme-t-il. *“Ici, l'élevage de poulets est toujours la principale activité. Cependant, un bon nombre de producteurs ont fermé boutique et vendu leurs magasins.”*¹²³

Propositions pour un traitement spécial et différencié

En réponse à ces menaces de diminution de droits forcée et de dégâts créés par l'augmentation des importations, les pays en développement – menés par le G33 – ont déposé deux propositions de traitement spécial et différencié. Celles-ci ont été à l'origine rejetées par les pays riches, mais finalement incluses, dans un langage peu précis, dans le l'accord cadre de juillet.

Produits spéciaux : Les produits spéciaux sont les cultures qui sont particulièrement importantes pour la sécurité alimentaire, la sécurité d'existence et le développement rural. Leur introduction marque une reconnaissance importante par l'OMC que toutes les cultures ne sont pas sur un pied d'égalité : certaines sont plus importantes pour les pauvres que d'autres. La proposition est que les gouvernements ajouteraient une flexibilité supplémentaire pour les produits qu'ils désignent comme "spéciaux", par exemple des réductions tarifaires plus faibles ou pas de réduction du tout. Même si l'accord cadre de juillet reconnaît les produits spéciaux, il n'y a pas de clarté sur la manière dont ils seront sélectionnés et sur le nombre que chaque pays pourra choisir. Au vu des problèmes posés en matière de développement, les produits spéciaux devraient être exemptés de diminution tarifaire et d'augmentation de quotas tarifaires. Leur étendue devrait être suffisamment large pour couvrir toutes les cultures importantes selon les critères de "sécurité alimentaire, sécurité d'existence et besoins de développement rural".

Mécanisme de sauvegarde spéciale: L'Accord cadre stipule simplement qu'"un Mécanisme de sauvegarde spéciale sera mis en place à l'usage des pays en voie de développement membres", mais ne stipule pas s'il s'appliquera à tous ou uniquement à certains produits. La proposition du G33 est que ce mécanisme soit disponible pour toutes les cultures et tous les pays en voie de développement, y compris les PMA, et pas uniquement pour les 21 pays susceptibles de bénéficier de la sauvegarde actuelle. L'utilisation de ce mécanisme doit également être plus facile et plus rapide.

Les produits spéciaux et les mécanismes de sauvegarde spéciale sont destinés à faire face à des problèmes différents. Les produits spéciaux sont conçus pour gérer les stratégies à long terme de l'agriculture des pays en voie de développement, définissant le droit des gouvernements des pays en voie de développement de protéger leurs petits agriculteurs et de poursuivre le type de politiques d'industrialisation agricole mesurées qui a marché ailleurs. Au contraire, les mécanismes de sauvegarde spéciale sont destinés à tempérer des fluctuations temporaires des importations qui peuvent perturber la production locale.

La résistance des pays riches face aux priorités des pays pauvres

Le traitement spécial et différencié pour les pays en voie de développement, établi pour répondre à leurs inquiétudes en matière de sécurité alimentaire, de sécurité d'existence et de développement rural est intégré dans l'accord cadre de juillet. Cependant, jusqu'à présent, les négociations ont surtout tourné autour des tentatives des

pays riches – particulièrement les États-Unis et l'Australie – et de certains pays en voie de développement exportateurs agricoles de limiter leur importance. Ces pays font pression pour obtenir des diminutions plus importantes des droits de douane des pays pauvres et pour limiter le nombre de produits et la flexibilité intégrés dans les produits spéciaux et les mécanismes de sauvegarde spéciale.

En première ligne, le lobby américain de l'agro-business a clairement exprimé son opposition au traitement spécial et différencié pour les pays en voie de développement. Une lettre envoyée aux négociateurs commerciaux américains par 15 groupes de pression de l'agro-business – y compris celui du riz – se plaint du fait que, dans le cadre de la formule Harbinson, *“les niveaux de réduction tarifaire sont tout à fait inadéquats, particulièrement pour les pays en voie de développement. De plus, étant donné que les réductions tarifaires à partir des taux “limites” n'entraîneront pas dans de nombreux cas d'amélioration significative de l'accès aux marchés, nous vous demandons avec insistance de vous assurer que cette formule sera appliquée aux tarifs “appliqués” là où ils existent.”*

Ces lobbyistes refusent également la prise en compte des inquiétudes des pays en voie de développement en matière de sécurité alimentaire, de sécurité d'existence et de développement rural. En ce qui concerne les produits spéciaux et les mécanismes de sauvegarde spéciale, ils protestent : *“étant donné que les pays en voie de développement offrent le plus grand potentiel d'augmentation de demande et de croissance dans le futur, ces mesures pourraient sérieusement nuire aux bénéfices potentiels d'accès aux marchés tirés des réductions tarifaires”*.¹²⁴

Le gouvernement américain, reflétant les exigences du lobby de l'agro-business, a informé tous les ministres du commerce de l'OMC que les États-Unis n'accepteraient *“qu'un nombre très limité de produits spéciaux pour certains pays en voie de développement inquiets quant à la mise en danger du développement rural et des moyens d'existence de leurs agriculteurs.”*

Par contre, le G33 défend le droit des gouvernements des pays en voie de développement de décider du nombre de produits qui doivent être considérés comme produits spéciaux, des réductions de droits de douane nulles pour les produits spéciaux et de la flexibilité maximale possible pour l'utilisation des mécanismes de sauvegarde spéciale. Oxfam estime que le G33 va dans la bonne direction, étant donné que l'agriculture joue un rôle central dans la réduction de la pauvreté pour de nombreux pays pauvres. A l'OMC, les pays industrialisés devraient accepter le principe des produits spéciaux et des mécanismes de sauvegarde spéciale et garantir que ceux-ci sont utilisables et efficaces pour promouvoir la sécurité alimentaire et le développement rural.

Économistes et négociateurs des pays riches s'inquiètent parfois de la possibilité que, dans la pratique, de tels outils politiques soient détournés par les intérêts établis et les lobbys de l'agro-business des pays en voie de développement. Comme dans le Nord, avec des exemples comme le secteur de l'acier aux États-Unis, les entreprises peuvent se reposer sur leurs gouvernements pour protéger leurs intérêts en maintenant les droits de douane à un niveau élevé au dépend des consommateurs pauvres et avec peu de bénéfices pour les agriculteurs les plus pauvres. Il s'agit de risques réels, et la manière dont les gouvernements les géreront dépendra de leur sens des responsabilités et de leur capacité à faire face à tous les types de lobbys auxquels tous les gouvernements sont confrontés. Cependant, Oxfam estime que ce n'est pas à l'OMC d'intervenir dans ce type de processus politique interne et que les règles de l'OMC ne devraient pas tenter de remplacer la bonne gouvernance en réduisant la flexibilité politique.

Défendre une « marge de manoeuvre politique » dans la concurrence à l'exportation et le soutien interne

Étant donné l'état de délabrement de l'agriculture dans les pays en voie de développement et la nécessité d'une intervention de l'Etat pour parvenir à un décollage agricole, comme le montre le Chapitre 3, il est clair que les économies rurales des pays en voie de développement ont besoin de plus, et pas de moins, de soutien financier de leurs gouvernements.

Soutien national : En raison des contraintes budgétaires, les pays en voie de développement utilisent principalement des barrières tarifaires plutôt que des subventions pour promouvoir la production agricole et soutenir leurs fermiers les plus pauvres. Par exemple, les subventions agricoles du Brésil ne s'élèvent qu'à 5 % de ceux des États-Unis, même si le Brésil abrite une population agricole cinq fois plus importante que les États-Unis. Malgré cela, les pays industrialisés insistent déjà pour définir des règles plus strictes dans l'utilisation de subventions par les pays en voie de développement.

Cette demande est profondément injuste au vu de l'énorme disparité en matière de subvention entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Le cycle actuel de négociations devrait diminuer les subventions dans les pays industrialisés tout en garantissant aux pays en voie de développement la flexibilité nécessaire pour utiliser les subventions afin de promouvoir l'agriculture durable et soutenir les agriculteurs les plus pauvres.

Si les règles proposées ne doivent pas réduire les niveaux de subventions existant dans de nombreux pays en voie de développement, il est important de garantir que les pays en développement conservent le droit non seulement de poursuivre, mais également d'augmenter le soutien à leur agriculture dans le futur. Les gouvernements de certains pays en voie de développement sont déjà près de leur plancher OMC pour les subventions. L'Inde avec 7,2 % et le Pérou avec 6,2 % sont par exemple déjà proches de la limite de 10 % pour le financement du soutien à leur secteur agricole.¹²⁵

Entreprises étatiques : De nombreux pays en voie de développement utilisent des entreprises d'Etat pour vaincre certaines de difficultés rencontrées par leurs petits paysans. Ces entreprises peuvent permettre aux producteurs de se rassembler et d'atteindre ainsi les niveaux de production nécessaires pour négocier avec les puissants acheteurs transfrontaliers. Elles peuvent également servir de sources vitales de crédit, de contrôle de la qualité, d'information sur le marché et d'assistance technique. Malheureusement, comme pour le soutien national, le débat sur les entreprises d'Etat à l'OMC est dominé par les dissensions internes des pays riches et le feu croisé entre les riches exportateurs agricoles – comme le Canada et la Nouvelle-Zélande – et ceux, comme les États-Unis, qui voient ces entreprises comme une forme de concurrence déloyale. Le danger de cette situation est que des options politiques de grande valeur pour les pays en voie de développement pourraient être rejetées, peut-être par inadvertance.

Oxfam continuera à publier sur le sujet dans les mois à venir, notamment une analyse plus détaillée des questions de développement liées aux entreprises d'état, et de leur traitement dans le cadre des négociations de l'OMC.

7. Recommandations

Les pays en voie de développement doivent être autorisés à réguler les flux commerciaux afin de soutenir leur agriculture et de garantir la sécurité alimentaire, le développement rural et la croissance à long terme. Cela nécessite une diminution des pressions exercées actuellement sur les pays en voie de développement afin qu'ils libéralisent leurs importations agricoles.

En ce qui concerne les négociations sur l'agriculture au sein de l'OMC, un nouvel accord devrait inclure les éléments suivants :

- **Une phrase dans le préambule d'un nouvel Accord sur l'Agriculture** devrait stipuler clairement que, *“Rien dans cet accord ne devrait empêcher les pays en voie de développement de promouvoir les objectifs de développement, la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la sécurité d'existence.”* Cette disposition s'ajouterait au texte de l'accord cadre de juillet, qui affirme que *“Les pays en voie de développement devraient être capables de mener des politiques agricoles qui soutiennent leurs objectifs de développement et leurs stratégies de réduction de la pauvreté, de sécurité alimentaire et de sécurité d'existence.”*
- **Une formule de réduction tarifaire favorable au développement qui n'exercerait pas une pression excessive sur les droits de douane des pays en voie de développement.** Ceci inclut l'utilisation d'une formule flexible – similaire à celle utilisée lors du round précédent de négociations de l'OMC – avec des réductions de pourcentage moins élevées et des périodes de mise en oeuvre plus longues pour les pays en voie de développement. Bien sûr, les Pays les moins avancés devraient continuer à être exemptés de toute réduction de tarifs.
- **Aucune réduction de tarifs pour les cultures vitales à la sécurité alimentaire des pays en voie de développement.** Ces “produits spéciaux” devraient être choisis par les pays en voie de développement sur la base des critères définis dans l'accord cadre de juillet (par exemple la sécurité alimentaire, la sécurité d'existence et les besoins en matière de développement rural). Le cas échéant, les pays en voie de développement devraient être autorisés à continuer à utiliser des restrictions quantitatives ou à renégocier des tarifs liés.
- **Un Mécanisme de sauvegarde spéciale pour tous les pays en voie de développement, sans limitation de produits,** pour adoucir les fluctuations excessives des prix intérieurs et des volumes d'importation.

- **Un mécanisme d'autodéfense pour répondre aux pratiques de dumping potentielles.** Tant que le dumping de produits agricoles n'est pas strictement interdit par l'OMC, les pays en voie de développement sont particulièrement vulnérables aux augmentations soudaines et imprévues des niveaux de subventions dans les principaux pays producteurs. Afin de favoriser la transparence sur de telles pratiques, le secrétariat de l'OMC devrait enregistrer chaque année les coûts de production et les prix d'exportation pour les produits agricoles bénéficiant de subventions. Sur base de ces informations, les pays en voie de développement devraient être autorisés à ajouter à leurs tarifs liés un pourcentage équivalent au dumping. Il s'agirait d'un recours utile pour des pays qui pourraient ainsi être compétitifs et ne pas chercher constamment la protection de la formule des "produits spéciaux".

Au niveau des subventions :

- Tout accord devrait freiner les pratiques de dumping à l'exportation en éliminant toute forme de subvention à l'exportation et en établissant des règles strictes pour les autres subventions qui ont un effet sur la production et sur le commerce.
- Les pays en voie de développement devraient être autorisés à maintenir ou augmenter leurs niveaux de subventions et à utiliser des entreprises commerciales étatiques ou des taxes à l'exportation pour promouvoir l'agriculture durable et soutenir les agriculteurs pauvres.

Au-delà de l'OMC

La libéralisation pas à pas à travers des accords commerciaux régionaux et des conditionnalités commerciales liées aux prêts multilatéraux mettent à mal la flexibilité des politiques appliquées par les pays en voie de développement. En tant que pierre angulaire du système de commerce multilatéral, l'OMC – plutôt que les accords commerciaux régionaux ou les institutions financières internationales – devrait être l'institution principale chargée de définir les principes et les obligations relatives au commerce par rapport à la sécurité alimentaire et à la sécurité d'existence en zone rurale.

Comme pour l'Accord sur l'agriculture, le principe selon lequel *"aucun élément de cet accord ne devrait empêcher les pays en voie de développement de promouvoir les objectifs de développement, la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la sécurité d'existence"* devrait également être intégré dans les accords commerciaux régionaux et dans les politiques des institutions financières internationales.

Accords commerciaux régionaux

Les pays industrialisés devraient arrêter de négocier des accords commerciaux régionaux avec les pays en voie de développement et se concentrer au contraire sur la mise en place d'un système commercial multilatéral juste à l'OMC. Sous leur forme actuelle, les accords commerciaux régionaux mettent à mal la position des pays en voie de développement dans les négociations de Doha. En insistant sur la nécessité que les engagements soient réciproques, les accords commerciaux régionaux actuels ignorent les différences fondamentales entre l'agriculture dans les pays industrialisés et dans les pays en voie de développement et menacent la sécurité alimentaire et la survie des paysans bénéficiant de peu de revenus et de ressources.

Cohérence politique avec les institutions financières internationales

Le FMI et la Banque mondiale devraient adopter une nouvelle politique officielle selon laquelle ils n'utiliseront plus de conditionnalités commerciales et n'empêcheront plus les gouvernements d'augmenter les droits de douane appliqués, de mettre en place des gardes-fous ou d'utiliser des entreprises étatiques dans le cadre de leurs stratégies de développement rural et de sécurité alimentaire. Ils devraient également fournir un financement supplémentaire pour aider les pays à promouvoir l'agriculture et à développer des mesures de protection et d'autres politiques d'ajustement appropriées.

Politiques nationales

Les gouvernements des pays en développement comptant de nombreux agriculteurs pauvres devraient accorder une plus grande priorité à l'agriculture. Ils devraient s'assurer que les politiques agricoles nationales assurent la promotion de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence de la population rurale et améliorent l'égalité entre les sexes. L'utilisation de mesures protectionnistes devrait se faire avec discernement et devrait évoluer au fil du temps lorsque les pays atteignent des niveaux plus élevés de développement économique.

Les personnes concernées souvent exclues des processus décisionnels sur l'agriculture et le commerce, comme les petits agriculteurs, les travailleurs agricoles et les consommateurs, devraient toujours être consultées. Avant de prendre des engagements en matière de libéralisation, l'impact sur la sécurité alimentaire, sur les moyens d'existence en zone rurale et sur les consommateurs urbains devrait être analysée avec précision et, si nécessaire, des remèdes devraient

être mis en place afin que les plus pauvres et les plus vulnérables ne souffrent pas des conséquences d'une hausse des importations.

Annexe 1

Calcul des marges de dumping du riz américain

L'approche utilisée pour calculer la marge de dumping est basée sur la méthodologie développée par l'Institute for Agriculture and Trade Policy.¹²⁶ Le coût de production total de 100 livres (46 kilos) de riz usiné, avec un bénéfice raisonnable, est calculé et comparé avec le prix à l'exportation de la même quantité. En tenant compte des taux de conversion de l'usinage, 143 livres de riz en paille sont nécessaires pour produire 100 livres de riz blanc. Des données officielles sont disponibles pour les coûts de production au niveau de l'exploitation agricole, auxquels il faut ajouter les coûts de production payés par le gouvernement.

Une estimation du coût de l'usinage et du transport, et du bénéfice raisonnable s'y rapportant, est donc tirée de la différence moyenne entre le prix à la production de 143 livres de riz en paille et le prix sur le marché national de 100 livres de riz usiné. La marge de dumping est la différence entre le coût de production et le prix à l'exportation exprimée en pourcentage du coût de production.

Coût ou prix, en \$	2000	2001	2002	2003	Moyenne 2000-03
Prix à la production en Arkansas pour 143 livres de riz en paille (1)	8.0	5.62	5.95	9.87*	7.36
Prix local pour 100 livres de riz usiné, FOB Houston (2)	14.83	14.55	11.80	13.68	13.72
Coût dérivé pour le transport et l'usinage de 100 livres de riz usiné	6.83	8.93	5.85	3.81	6.36
Coût moyen de l'usinage, du transport et bénéfice pour 100 livres de riz usiné	6.36	6.36	6.36	6.36	—
Coût de production à charge de l'exploitant pour 143 livres de riz en paille (3)	12.17	12.31	11.81	12.40	12.17
Coût de production à charge du gouvernement pour 143 livres de riz en paille (4)	0.29	0.22	0.24	0.40	0.29
Coût de production total pour 100 livres de riz usiné (coût pour l'exploitant + coût pour le gouvernement + coût de l'usinage)	18.53	18.67	18.17	18.76	18.54
Prix à l'exportation pour 100 livres de riz usiné (5)	12.79	12.56	10.43	13.93	12.43
Marge de dumping, %	32.0	33.5	43.3	27.3	34.0

* Données provisoires pour 2003 Provisional data for 2003

1 tonne métrique = 2204,6 livres

Sources :

(1) www.usda.gov/nass/pubs/agstats.htm

(2) FOB Houston, \$/tonne, www.ers.usda.gov/publications/agoutlook/aotables

(3) www.ers.usda.gov/data/costsandreturns/testpick.htm

(4) Estimation du soutien aux producteurs, www.oecd.org/dataoecd/33/45/323611.XLS

(5) Prix à l'exportation ARAG plus 15 dollars par tonne pour les frais de transport.

www.ers.usda.gov/publications/so/view.asp?f=field/rcs-bb

Glossaire

Droit de douane appliqué: Il s'agit du taux effectivement appliqué à un produit importé lorsqu'il entre dans un pays. Chaque pays est libre d'appliquer les droits de son choix pour autant qu'ils soient inférieurs aux limites tarifaires que le pays s'est engagé à respecter dans le cadre de l'OMC. La libéralisation unilatérale dans le cadre des programmes du FMI et de la Banque mondiale ont souvent entraîné la mise en place de droits appliqués peu élevés.

Limites tarifaires : Dans le cadre des règles de l'OMC, les droits de douane sont soit limités soit fixés à un certain niveau. Ce niveau fournit le tarif plancher que les membres de l'OMC doivent respecter dans le cadre de leurs engagements. Dans la pratique, les pays peuvent appliquer des tarifs plus bas si cela répond à leurs besoins économiques.

Dumping à l'exportation : On parle de dumping lorsqu'un produit est exporté à un prix inférieur à son prix normal sur le marché national. Si les prix sur le marché national ne fournissent pas de comparaison correcte, la marge de dumping peut être estimée en comparant le prix à l'exportation avec le coût de la production et de la vente plus un bénéfice raisonnable.

Sécurité alimentaire : La sécurité alimentaire est assurée lorsque chacun dispose en permanence de quantités suffisantes de nourriture de bonne qualité pour mener une vie saine et active.

Formule Harbinson : Stuart Harbinson, ancien président du comité de l'OMC en charge de l'agriculture, a proposé une formule échelonnée pour les réductions tarifaires différenciant pays industrialisés et pays en voie de développement. Pour les pays en voie de développement, la formule propose les diminutions maximales suivantes pour les limites tarifaires : 30 % pour les tarifs supérieurs à 120 % ; 25 % pour les tarifs entre 60 et 120 % ; 20 % pour les tarifs entre 20 et 60 % et 15 % pour les tarifs inférieurs à 20 %.

Décision de Marrakech : Pendant les négociations du Cycle de l'Uruguay, les membres de l'OMC ont pris une "Décision sur les mesures concernant les effets négatifs possibles du programme de réforme sur les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires." Cette Décision de Marrakech était destinée à protéger les pays importateurs nets de produits alimentaires de l'augmentation des prix prévue sur le marché international suite à la libéralisation. Jusqu'à présent, cette décision n'a pas été appliquée.

Barrières non tarifaires : Les barrières non tarifaires sont tous les obstacles au commerce non liés aux tarifs. Ces barrières sont soit quantitatives (quotas, interdictions d'exportation ou d'importation) ou technique (comme les barrières sanitaires).

Traitement spécial et différencié : Dans son préambule, l'Accord créant l'Organisation mondiale du commerce cite le développement économique durable comme un des objectifs de l'OMC. L'accord spécifie également que le commerce international devrait bénéficier au développement économique des pays en voie de développement et des pays les moins avancés. Cette disposition est à la base d'un certain nombre de clauses de traitement spécial et différencié destinées à adapter les règles de l'OMC afin de tenir compte des besoins et contraintes spécifiques des pays en voie de développement.

Sauvegardes spéciales : Les sauvegardes sont des restrictions imposées temporairement aux importations afin de faire face à des circonstances spéciales, comme une augmentation soudaine des importations. La clause de sauvegarde spéciale existant pour l'agriculture permet à certains pays membres d'augmenter leurs tarifs lorsque les volumes d'importation dépassent un certain niveau ou lorsque les prix tombent en dessous d'un certain niveau. Elles ne peuvent être utilisées que pour les produits ayant fait l'objet d'une tarification et lorsque les gouvernements ont obtenu le droit de le faire. Dans le cadre des négociations actuellement en cours à l'OMC, les pays en voie de développement demandent la création d'un Mécanisme de sauvegarde spéciale qui serait disponible pour tous les pays en voie de développement et beaucoup plus facile à utiliser.

Tarification: Un des objectifs du Cycle de l'Uruguay de l'OMC était de convertir toutes les barrières non tarifaires, comme les quotas, en équivalents tarifaires. Jusqu'à présent, 20 % des produits agricoles ont fait l'objet d'une tarification de cette manière.

Contingents tarifaires : Dans le cadre de l'Accord sur l'agriculture de l'OMC, certains pays ont été obligés d'ouvrir un quota minimum pour l'importation de produits à un taux tarifaire très bas, connu sous le nom de contingents tarifaires. Par exemple, la Chine a un contingent tarifaire pour l'importation de 5 millions de tonnes de riz à un tarif de 1 % ; les importations dépassant cette limite de 5 millions de tonnes recevraient le tarif de 65 % appliqué habituellement par la Chine.

Notes

- _____
- ¹ Banque mondiale (2005), 'Global Agricultural Trade and Developing Countries', Washington DC: Banque mondiale
- ² Le montant total des versements aux agriculteurs du secteur du riz était en 2003 de 1,734 milliard de dollars et le riz était cultivé sur 1,2 millions d'hectares de terre.
- ³ Interviews réalisées par Oxfam, Tamale, Ghana, novembre 2004
- ⁴ FAO (2004), 'State of Food Insecurity in the World', et M. Houssain (2004) 'Long-Term Prospects for the Global Rice Economy', Conférence de la FAO sur le riz, Rome, 12-13 février 2004
- ⁵ FAO (2004), 'L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde', Rome
- ⁶ *ibid.*
- ⁷ *ibid.*
- ⁸ Le riz brut ou riz paddy est du riz dont le grain se trouve encore dans la cosse. Avant toute autre transformation, l'enveloppe externe, ou cosse, doit être enlevée. Une fois décossé, il devient du riz brun. Le riz blanc usiné ordinaire est un riz dont la cosse, les couches de son et le germe ont été enlevés lors du processus d'usinage. On le désigne parfois par le terme " riz blanc poli ".
- ⁹ Basé sur un taux de conversion de 65 pourcent: 1 tonne de riz brut produit approximativement 650kg de riz pilé ou usiné.
- ¹⁰ Dawe, D. (2004), 'Changing Structure, Conduct and Performance of the World Rice Market', document présenté dans le cadre de la conférence Riz de la FAO, Rome, 12-13 février 2004
- ¹¹ FAOSTAT (2001) cité dans Nielsen, C. (2002), 'Viet Nam in the international rice market', Food and Resource Economics Institute, No. 132, Copenhagen
- ¹² Hill, H. (1996), *The Indonesian Economy Since 1966*, Cambridge University Press: Cambridge.
- ¹³ Cité dans DFID Plant Sciences Research Programme Annual Report 1997 (www.dfid-psp.org/publications/AnnualRpt/poverty.html)
- ¹⁴ Delgado C., J. Hopkins et V. Kelly (1998), 'Agricultural Growth Linkages in sub-Saharan Africa', Rapport de recherche de l'IFPRI, IFRPI Washington DC
- ¹⁵ Ravallion, M. (2002), 'Externalities in rural development: evidence for China', World Bank Policy Research Working Paper No. 2879, Washington DC: Banque mondiale. (http://econ.worldbank.org/files/17880_wps2879.pdf)
- ¹⁶ Dorward, A. et al (2004), 'Institutions and Economic Policies for Pro-Poor Agricultural Growth', IFPRI and Imperial College, London
- ¹⁷ Dorward, A. et J.A. Morrison (2000), 'The agricultural development experience of the past 30 years: lessons for LDCs', background paper for the FAO; D. Green and J.A. Morrison (2004), Fostering pro-sustainable

●

development agriculture trade reform: strategic options facing developing countries', juillet 2004, Genève: Centre International pour le Commerce et le Développement Durable (ICTSD)

¹⁸ FAO (2003), 'The State of Food Insecurity in the World', Rome; Oxfam interview, November 2004; et Oxfam (2001), 'Rice for the Poor and Trade Liberalisation in Viet Nam', Oxfam GB et Oxfam Hong Kong

¹⁹ FAO (2003), 'Review of Basic Food Policies', Division des produits et du commerce: Rome

²⁰ *ibid.*

²¹ FAO Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire (www.fao.org/spfs)

²² FAO (2004), 'L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde', Rome

²³ Del Ninno, C. et P.A. Dorosh (2001), 'Averting a food crisis: private imports and public targeted distribution in Bangladesh after the 1998 flood', *Agricultural Economics* 25: 337-346

²⁴ FAO (2004), 'The State of Agricultural Commodity Markets 2004', FAO: Rome

²⁵ Voir, par exemple, Nyangito *et al.* (2004), 'Impact of Agricultural Trade and Related Policy Reforms on Food Security in Kenya', KIPPRA: Nairobi

²⁶ FAO (2004), 'The State of Agricultural Commodity Markets 2004', FAO: Rome

²⁷ FAO (2003), 'L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2003', Rome

²⁸ *ibid.*

²⁹ FAO (2004), 'The State of Agricultural Commodity Markets 2004', FAO: Rome

³⁰ Oxfam International (2004), 'A raw deal for rice under DR-CAFTA', Oxford

³¹ NANTS (2003), 'Nigeria Rice Industry: a status report', Lagos.

³² Disponible sur www.wto.org/english/docs_e/legal_e/35-dag_e.htm

³³ Oxfam International (2004), 'A raw deal for rice under DR-CAFTA', Oxford

³⁴ Consumers International (2003), 'Consumer Charter for Trade', Londres

³⁵ Interview réalisée par Oxfam, novembre 2004

³⁶ FAO (2003), 'Gender, Key to Sustainability and Food Security. Plan of Action, Gender and Development', Rome

³⁷ CNUCED (2004), 'Trade and Gender: Opportunities and Challenges for Developing Countries' CNUCED, New York et Genève

³⁸ Baden, S. (1998), 'Gender Issues in Agricultural Trade Liberalisation', Bridge Report No. 41, Institute of Development Studies, Sussex

³⁹ Interviews réalisées par Oxfam au Ghana et Crabtree, J. (2001), 'Peru: agricultural trade liberalisation in Peru', Oxfam: Oxford

-
- ⁴⁰ Clay, J. (2004), *World Agriculture and the Environment*, Island Press: Washington DC, et M.K. Papademetriou (1999), 'Rice Production in the Asia-Pacific Region: Issues and Perspectives', FAO
- ⁴¹ Action Aid (2001), 'Crops and Robbers', Action Aid: Londres, (www.actionaid.org.uk/wps/content/documents/crops_robbers_2432004_194542.pdf)
- ⁴² Pesticide Action Network UK (2003), 'The Dependency Syndrome: pesticide use by African smallholders', (www.pan-uk.org/press/DepSynPR.htm)
- ⁴³ Janmanch (2003), 'Farmers' suicides, hunger deaths and globalisation', (www.janmanch.org/press_release/getdetails.asp?id=175) and L.Navas (2002), 'Mitad de población expuesta a venenos', (www.latinoamerica-online.it/archiviopaesi/nicaragua2.html)
- ⁴⁴ Economic Commission for Africa (2004), 'Economic Report on Africa: Unlocking Africa's Trade Potential', Addis Ababa
- ⁴⁵ Economic Commission for Africa (2004), 'Fiscal implications of trade liberalisation on African countries', African Trade Policy Centre paper no. 5, Addis Ababa
- ⁴⁶ Keen, M. et T. Baunsgaard (2003), 'Tax Revenue and Trade Liberalisation', FMI Département des affaires fiscales. Washington DC
- ⁴⁷ FAOSTAT, disponible sur <http://apps.fao.org>
- ⁴⁸ Organisation mondiale du Commerce (2004), Rapport sur le commerce mondial 2004
- ⁴⁹ The Hindu (2004), 'Confusing signals to farmers', editorial, 15 November 2004. (www.hinduonnet.com/2004/11/15/stories/2004111501271000.htm)
- ⁵⁰ Rodrik, D. (1999), 'The new global economy and developing countries: making openness work', Policy Essay no. 24, Overseas Development Council, Washington DC.
- ⁵¹ Banque mondiale (2005), 'Global agricultural trade and developing countries', Washington DC: Banque mondiale
- ⁵² Martin et Ng (2004), cité Banque mondiale (2004), 'Global Economic Prospects', Washington DC
- ⁵³ Banque mondiale (1992), 'Adjustment lending and mobilization of private and public resources for growth', cité en F.Stewart (1995), *Adjustment and Poverty*, Routledge: Londres.
- ⁵⁴ Commander, S. (1989), 'Structural Adjustment and Agriculture, Theory and Practice in Africa and Latin America', ODI, Londres
- ⁵⁵ FMI (1997), 'Trade liberalisation in Fund-supported programmes', Policy Development and Review Department, Washington DC and IMF (2001), 'Trade policy conditionality in Fund-supported programmes', Policy Development and Review Department, Washington DC
- ⁵⁶ PNUD (2004), 'Rapport mondial sur le développement humain', PNUD: New York

-
- 57 FMI(1999), 'Haiti Staff Report', Washington DC
- 58 Oxfam International (2002), 'Rigged Rules and Double Standards', Oxfam: Oxford
- 59 Interviews menées par Oxfam dans les provinces de Karawang et de Subang, West Java, décembre 2004
- 60 Michael Bell, chef de la division de Communication Politique du FMI, correspondance par courrier électronique, 8 février 2005
- 61 Oxfam International (2004), 'From donorship to ownership?', Briefing Paper no. 51, Oxfam: Oxford
- 62 Contribution écrite de la Banque mondiale au Comité agriculture de l'OMC, 18 novembre 2004
- 63 United States Trade Representative (2004), 'CAFTA FTA Quotes of Support', www.ustr.gov/Trade_Agreements/Bilateral/CAFTA-DR/CAFTA_FTA_Quotes_of_Support.html
- 64 En 2002, le budget du gouvernement du Nicaragua était de 908 millions de dollars, dont 2,7 pourcent destinés à l'agriculture, soit 24,5 millions de dollars. La même année, le gouvernement américain a déboursé 1,15 milliard de dollars de subventions pour son seul secteur du riz.
- 65 De 28,32 Ksh par kilo en 2000 à 16 Ksh par kilo en 2002.
- 66 L'étendue et le timing des engagements en matière de libéralisation sont en cours de négociations. L'article 24 du GATT sur les Accords commerciaux régionaux stipule l'élimination des barrières pour "presque toutes les activités commerciales" dans "les délais les plus courts". Cela a été traditionnellement interprété comme 90 pourcent de toutes les activités commerciales sur une période de 10 ans. Ces derniers temps, l'Union européenne a parlé de plus grands degrés de flexibilité, nécessitant éventuellement des engagements de libéralisation d'environ 75 à 80 pourcent de la part des pays ACP avec des délais plus longs. L'UE affirme que la libéralisation sera menée et implémentée avec précaution et qu'une certaine flexibilité sera garantie pour protéger les secteurs sensibles. Cependant, selon les recherches juridiques menées par Oxfam, quel que soit le pourcentage d'activités commerciales que les pays ACP acceptent de libéraliser (en général 90 pourcent dans les accords commerciaux régionaux), ils devraient éliminer – et pas simplement réduire – les barrières pour la majorité de leurs produits.
- 67 Mbwika, J., A. Macharia, S. Katei et Fibec Ltd (2004), 'Implications of increased imports of agricultural products on local Kenyan production', document explicatif rédigé pour Oxfam GB, Nairobi
- 68 OCDE (2001), 'Aid to Agriculture', décembre 2001. www.oecd.org/dataoecd/40/43/2094403.pdf
- 69 USDA (2005), 'Rice Outlook', 13 janvier 2005. <http://www.oryza.com/usa/supplydemand/index.shtml>
- 70 USDA (2003), 'Rice Situation and Outlook Yearbook'. Conversions métriques par Oxfam.

-
- 71 USDA (2001), 'Food and Agricultural Policy: Taking Stock for the New Century', www.usda.gov/news/pubs/farmpolicy01/fpindex.htm
- 72 FAOSTAT et Tableau 34 du United States Agricultural Census de 2002. www.nass.usda.gov/census/census02/volume1/us/st99_1_034_034.pdf
- 73 FAOSTAT. Données exprimées en équivalents de riz usiné, même si les exportations incluent également du riz en paille, spécialement vers l'Amérique centrale.
- 74 USDA, www.ers.usda.gov/data/costsandreturns/testpick.htm, et base de données IRRI World Rice Statistics database, cité dans M. Hossain (2004), 'Long-term prospects for the global rice economy', Conférence de la FAO sur le Riz, 12 et 13 février 2004, FAO, Rome.
- 75 Commodity Credit Corporation (2004), 'Rice (Rough and Milled) Net Budgetary Expenditure.'
- 76 Livesey, J. et L. Foreman (2004), 'Characteristics and Production Costs of U.S. Rice Farms', USDA, Washington DC
- 77 Laws, F. (2003), 'Riceland's Bell talks commodity certs', Delta Farm Press, 24 juin 2003
- 78 USDA, Résumé des programmes de garanties de crédit à l'exportation, disponible sur www.fas.usda.gov/excredits/Monthly/2003/03_09_30.pdf et www.fas.usda.gov/excredits/Monthly/2004/04_09_30.pdf
- 79 Commodity Credit Corporation (2004), 'Rice (Rough and Milled) Net Budgetary Expenditure.'
- 80 USAID (2004), 'US International Food Assistance Report 2002', Washington DC
- 81 Ce calcul inclut un bénéfice juste pour les minotiers mais exclut un bénéfice pour le cultivateur, l'estimation de la marge de dumping est donc assez restrictive.
- 82 Interview réalisée par Oxfam, Boyolali Regency, Province de Central Java, juin 2001
- 83 FAOSTAT, disponible sur <http://apps.fao.org/>
- 84 Fried, M. (2001), 'Guyana's rice farmers and the myth of the free market,' document explicatif de Oxfam International
- 85 Interview réalisée par Oxfam, novembre 2004
- 86 Gulati, A. et S. Narayanan (2002), 'Rice trade liberalisation and poverty', *Economic and Political Weekly*, 28 décembre 2002
- 87 Riceland Foods (2004), 'Riceland today', www.riceland.com/about
- 88 1,1 millions de tonnes de riz blanc de Riceland est équivalent à 1,57 millions de tonnes de riz en paille. Selon FAOSTAT, en 2004, la production totale accumulée de riz en paille du Nicaragua, du Honduras, du Salvador, du Guatemala et du Costa Rica était de 552.500 tonnes.
- 89 Riceland (2004), 'Riceland Today', www.riceland.com/about

-
- ⁹⁰ Environmental Working Group (2004), 'Rice Subsidies in the US, 1995–2003', www.ewg.org/farm, et calcul réalisé par Oxfam du profit net tiré par Riceland des certificats de matières premières.
- ⁹¹ cité dans J. Liberto (2000), 'Stuttgart, Ark.-based rice cooperative seeks new markets for product', *Arkansas Democrat-Gazette*, 6 octobre 2000
- ⁹² Base de données des subsides agricoles du Environmental Working Group (www.ewg.org/farm)
- ⁹³ Cité dans Henry, J. (2000), 'Low-key Riceland high on future', *Arkansas Business*, 26 juin 2000
- ⁹⁴ Trinchera Online, 'Launch of a modern rice mill', www.trinchera.com.ni/cronologico/septiembre/septiembre_01/cortas_3.html
- ⁹⁵ Bennett, D. (2003), 'Riceland sees record sales, exports', Delta Farm Press, 12 décembre 2003
- ⁹⁶ Tribune Business News (2004), 'Iraq set to import 100,000 metric tons of rice from United States', 2 décembre 2004
- ⁹⁷ USA Rice Federation, www.usarice.com
- ⁹⁸ USA Rice Federation Agricultural Trade Priorities, www.usarice.com/industry/gov/TradePriorities0204.pdf
- ⁹⁹ Robinson, E. (2004), Farm Press Editorial Staff, Delta Farm Press, 20 février 2004, disponible sur http://deltafarmpress.com/mag/farming_cafta_sets_nice
- ¹⁰⁰ Foreign Agricultural Service Online, www.fas.usda.gov/export.html
- ¹⁰¹ Données de l'USDA : <ftp://ftp.fsa.usda.gov/public/export/default.htm>
- ¹⁰² Foreign Agriculture Service (2003), 'Advisors named to key agricultural trade commodities', FAS Press Release, 12 mai 2003. www.fas.usda.gov/scriptsw/PressRelease/pressrel_dout.asp?Entry=valid&P rNum=0063-03
- ¹⁰³ The Agricultural Technical Advisory Committee for Grains, Feed and Oilseeds (2004), 'The US-Central America Free Trade Agreement', 19 March 2004. www.ustr.gov/assets/Trade_Agreements/Bilateral/CAFTA-DR/CAFTA_Reports/asset_upload_file212_5941.pdf
- ¹⁰⁴ Centre for Responsive Politics, www.opensecrets.org
- ¹⁰⁵ *ibid.*
- ¹⁰⁶ Oxfam International (2004), 'A raw deal for rice under DR-CAFTA', Oxfam: Oxford
- ¹⁰⁷ La part du total des exportations agricoles pour les pays en développement était de 38 pourcent en 1980-81 et de 36 pourcent en 2000-2001. A. Aksoy et J. Beghin (2004), 'Global Agricultural Trade and Developing Countries', Washington DC: Banque mondiale
- ¹⁰⁸ Le G20 rassemble l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Chine, Cuba, l'Égypte, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, le Nigeria, le Pakistan, le Paraguay, les Philippines, l'Afrique du Sud, la Thaïlande, la Tanzanie, le Vénézuéla et le Zimbabwe.

•

¹⁰⁹ Le G33 rassemble actuellement 42 pays : Antigua et Barbuda, La Barbade, le Bélice, le Bénin, le Botswana, la Chine, le Congo, la Côte d'Ivoire, Cuba, La République dominicaine, Grenade, la Guyane, Haïti, le Honduras, l'Inde, l'Indonésie, la Jamaïque, le Kenya, la République de Corée, Madagascar, l'Île Maurice, la Mongolie, le Mozambique, le Nicaragua, le Nigéria, le Pakistan, Panama, le Pérou, les Philippines, Saint-Kitts et Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, le Sénégal, le Sri Lanka, le Surinam, la Tanzanie, Trinidad et Tobago, la Turquie, l'Ouganda, le Vénézuéla, la Zambie et le Zimbabwe.

¹¹⁰ OMC (2004), Texte du 'July Package', www.wto.org/english/tratop_e/dda_e/draft_text_gc_dg_31july04_e.htm

¹¹¹ Basé sur les quotations hebdomadaires de l'USDA du Thaï 5 pourcent coupé FOB Bangkok, converti en prix constant pour 1990.

¹¹² Sharma, R. (2004), 'Quantifying Appropriate Levels of the WTO Bound Tariffs on Basic Food Products in the Context of the Development Box Proposals', FAO Commodity and Trade Research Working Paper No. 3, Département Marchandises et Commerce, FAO: Rome

¹¹³ Gouvernement indien, Ministère du Commerce et de l'Industrie, 'Negotiations under Article XXVIII of the GATT 1994', <http://commerce.nic.in/wtomar2k2.htm>

¹¹⁴ Calpe, C. (2004), 'Status of the world rice market in 2002', www.fao.org/DOCREP/006/Y4751E/y4751e03.htm

¹¹⁵ Conférence de presse, Allen F. Johnson, Représentant américain au Commerce, 4 juin 2004
www.ustr.gov/assets/Document_Library/Transcripts/2004/June/asset_upload_file296_5376.pdf

¹¹⁶ La formule Harbinson propose différentes diminutions pour différentes sortes de limites tarifaires. Conformément au principe de proportionnalité, les diminutions doivent être plus fortes pour les pays industrialisés que pour les pays en développement. La formule Harbinson propose les diminutions de limites tarifaires suivantes pour les pays en voie de développement : 25 pourcent pour les tarifs entre 60 et 120 pourcent ; 20 pourcent pour les tarifs entre 20 et 60 pourcent et 15 pourcent pour les tarifs inférieurs à 20 pourcent .

¹¹⁷ Weerahewa, J. (2004), 'Impacts of Trade Liberalization and Market Reforms on the Paddy/Rice Sector in Sri Lanka', MDIT Discussion Paper No. 70, International Food Policy Research Institute: Washington DC; et Riceweb, www.riceweb.org/countries/srilanka.htm

¹¹⁸ Calpe, C. (2004), 'Status of the world rice market in 2002', www.fao.org/DOCREP/006/Y4751E/y4751e03.htm

¹¹⁹ FAO (2004), Consultation sur le Mécanisme de Sauvegarde spéciale, Rome, 9-10 décembre 2004

¹²⁰ Sharma, R. (2002), 'Developing Country Experience with the WTO Agreement on Agriculture and Negotiating and Policy Issues', document présenté lors du Symposium d'été de l'IATRC, Vancouver, Canada, juin 2002

121 FAO (2000), 'Synthesis of the country case studies', dans 'Agriculture, Trade and Food Security: Issues and Options in the WTO Negotiations from the Perspective of Developing Countries', Vol II, Country Case Studies, FAO: Rome. (www.fao.org/trade)

122 FAO (2003), 'Some Trade Policy Issues Relating to Trends in Agricultural Imports in the Context of Food Security', FAO Committee on Commodity Problems CCP 03/10, Rome, 18-21 mars 2003

123 Diagne, B. M. (2004), 'Study on the economic impact of whole and pre-cut poultry imports on the development of the poultry sector in Senegal', document d'explication rédigé pour Oxfam International: Oxford

124 Ibid.

125 Sharma, R. (2002), op. cit.

126 IATP (2005), 'WTO Agreement on Agriculture: a decade of dumping', Minnesota: IATP. www.tradeobservatory.org/library.cfm?refid=48532

© Oxfam International avril 2005

Ce document a été écrit par Kate Raworth et Duncan Green. Oxfam reconnaît l'aide apportée par Jeff Atkinson, Luisa Bernal, Concepcion Calpe, Teresa Cavero, Céline Charveriat, Sumi Dhanarajan, Gonzalo Fanjul, Penny Fowler, Carlos Galian, Jamie Morrison, Francesca Nicchia, Bernadette Orr, Francis Perez, Sophie Powell and Ramesh Sharma pour sa réalisation. Ce document fait partie d'une série de documents rédigés afin d'informer le public sur les questions de développement et de politique humanitaire. Le texte peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Pour plus d'informations, contactez advocacy@oxfaminternational.org

Oxfam International est une confédération de douze organisations actives ensemble dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et à l'injustice : Oxfam America, Oxfam-en-Belgique, Oxfam Canada, Oxfam Community Aid Abroad (Australie), Oxfam Germany, Oxfam Great Britain, Oxfam Hong Kong, Intermón Oxfam (Espagne, Oxfam Ireland, Novib Oxfam Nederland, Oxfam New Zealand, and Oxfam Québec. Contactez une de ces organisations pour plus d'informations ou surfez sur www.oxfam.org.

Bureaux de Plaidoyer d'Oxfam International :

Washington: 1112 16th St., NW, Ste. 600, Washington, DC 20036, USA.

Tel: +1.202.496.1170. E-mail: advocacy@oxfaminternational.org

Brussels: 22 rue de Commerce, 1000 Brussels, Belgium.

Tel: +322.502.0391. E-mail: luis.morago@oxfaminternational.org

Geneva: 15 rue des Savoises, 1205 Geneva, Switzerland.

Tel: 41.22.321.2371. E-mail: celine.charveriat@oxfaminternational.org

New York: 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY 10017, USA.

Tel: 1.212.687.2091. E-mail: nicola.reindorp@oxfaminternational.org

Tokyo: Oxfam Japan, Maruko-Bldg. 2F, 1-20-6, Higashi-Ueno, Taito-ku, Tokyo 110-0015, Japan.

Tel/fax: 81.3.3834.1556. E-mail: advocacy@oxfaminternational.org

<p>Oxfam America 26 West St. Boston, MA 02111-1206, USA Tel: +1.617.482.1211 E-mail: info@oxfamamerica.org www.oxfamamerica.org</p>	<p>Oxfam Hong Kong 17/F, China United Centre 28 Marble Road, North Point, Hong Kong Tel: +852.2520.2525 E-mail: info@oxfam.org.hk www.oxfam.org.hk</p>
<p>Oxfam-en-Belgique Rue des Quatre Vents 60 1080 Bruxelles, Belgique Tel: +32.2.501.6700 E-mail: oxfamsol@oxfamsol.be www.oxfam.be</p>	<p>Intermón Oxfam Roger de Llúria 15 08010, Barcelona, España Tel: +34.902.330.331 E-mail: info@intermonoxfam.org www.intermonoxfam.org</p>
<p>Oxfam Canada 250 City Centre Ave, Suite 400 Ottawa, Ontario, K1R 6K7, Canada Tel: +1.613.237.5236 E-mail: enquire@oxfam.ca www.oxfam.ca</p>	<p>Oxfam Ireland 9 Burgh Quay, Dublin 2, Ireland Tel: +353.1.672.7662 <u>Oxfam Northern Ireland</u> 52-54 Dublin Road, Belfast BT2 7HN, UK Tel: +44.28.9023.0220 E-mail: communications@oxfam.ie www.oxfamireland.org</p>
<p>Oxfam Community Aid Abroad 156 George St. (Corner Webb Street) Fitzroy, Victoria 3065, Australia Tel: +61.3.9289.9444 E-mail: enquire@caa.org.au www.caa.org.au</p>	<p>Novib Oxfam Netherlands Mauritskade 9, Postbus 30919, 2500 GX, Den Haag, Nederlands Tel: +31.70.342.1621 E-mail: info@novib.nl www.novib.nl</p>
<p>Oxfam Germany Greifswalder Str. 33a 10405 Berlin, Alleagn Tel: +49.30.428.50621 E-mail: info@oxfam.de www.oxfam.de</p>	<p>Oxfam New Zealand Level 1, 62 Aitken Terrace, Kingsland, Auckland, New Zealand Postal address: PO Box 68357, Auckland 1032, New Zealand Tel: +64.9.355.6500 (Toll-free 0800 400 666) E-mail: oxfam@oxfam.org.nz www.oxfam.org.nz</p>
<p>Oxfam Great Britain 274 Banbury Road Oxford, OX2 7DZ, UK Tel: +44.1865.311.311 E-mail: enquiries@oxfam.org.uk www.oxfam.org.uk</p>	<p>Oxfam Quebec 2330 rue Notre-Dame Ouest, Bureau 200 Montreal, Québec, H3J 2Y2, Canada Tel: +1.514.937.1614 E-mail: info@oxfam.qc.ca www.oxfam.qc.ca</p>